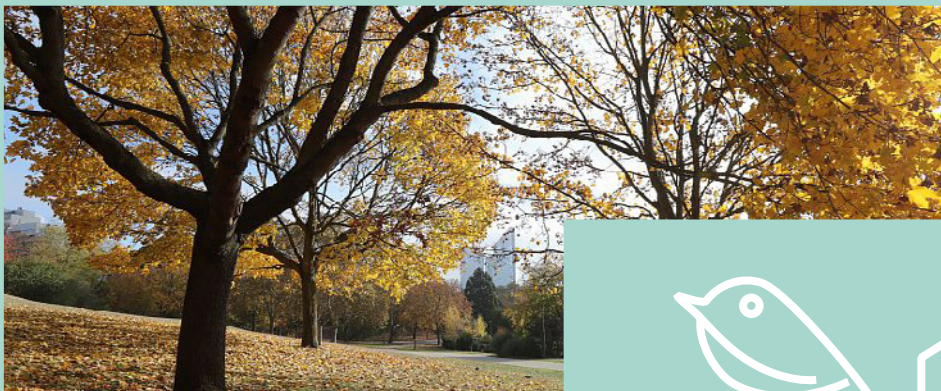
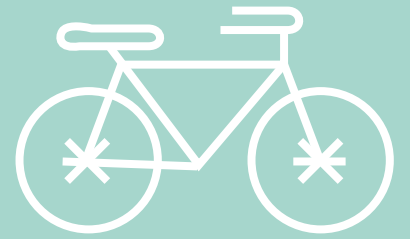


RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE NANTERRE 2021



LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

QUE SONT LES ODD ?

Les 17 objectifs de développement durable, adoptés par les Nations Unies en 2015, donnent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous. Ils répondent aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice. 139 états se sont engagés à atteindre ces objectifs d'ici 2030.

Depuis les lois du Grenelle de l'environnement, les collectivités de plus de 50 000 habitants doivent dresser un bilan annuel de leurs actions en matière de développement durable. La ville de Nanterre s'est saisie de cette obligation pour mettre en avant les indicateurs clés, les actions phares et les perspectives dans ce domaine. Autant d'éléments qui témoignent de la contribution de la ville aux 17 objectifs de développement durable adoptés par l'ONU et qui mesurent l'impact des politiques publiques.

Pour simplifier la compréhension de tous, le présent rapport répond à **7 finalités** de développement durable, adaptées de celles définies par le cadre législatif, dans lesquelles s'adaptent les ODD :

- 1. UNE POLITIQUE EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE ET DE L'EMPLOI LOCAL**
- 2. UNE POLITIQUE EN FAVEUR DE LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE**
- 3. UNE POLITIQUE DE CONSTRUCTION DURABLE ET SOLIDAIRE**
- 4. UNE POLITIQUE EN FAVEUR DE LA PRÉSERVATION DES RESSOURCES NATURELLES**
- 5. UNE POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LES RISQUES SANTÉ-ENVIRONNEMENT**
- 6. UNE POLITIQUE EN FAVEUR DE L'INCLUSION DE TOUS LES PUBLICS**
- 7. UNE POLITIQUE EN FAVEUR DE LA PARTICIPATION CITOYENNE AUX ENJEUX DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ÉDITO

En 2021, la nature nous a rappelé les conséquences d'un système sourd à la finitude des ressources : du dôme de chaleur au Canada à la pandémie du Covid-19, en passant par les inondations en Chine, les crises environnementales s'invitent désormais dans nos vies quotidiennes.

Face à cette situation instable, nous n'avons qu'une seule certitude : il faut agir.

Agir en diminuant notre dépendance aux énergies fossiles.

Agir en réduisant la place de la voiture en ville.

Agir en créant un élan collectif, en mobilisant l'ensemble de nos sociétés.

Agir, aussi, en luttant toujours et sans répit contre les inégalités qui se creusent face aux crises environnementales.

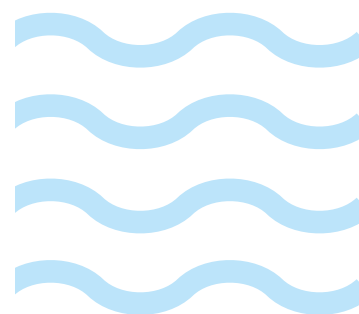
Les événements de cette année renforcent notre conviction que l'avenir de Nanterre ne peut se baser que sur une politique humaniste, solidaire et durable.

En 2021 et malgré la crise sanitaire, nous avons continué d'œuvrer en ce sens. L'inauguration du Conseil citoyen de la transition écologique en est un bel exemple, tout comme le lancement de la bourse de la transition écologique, ou encore les efforts déployés pour vacciner la population contre le Covid-19.

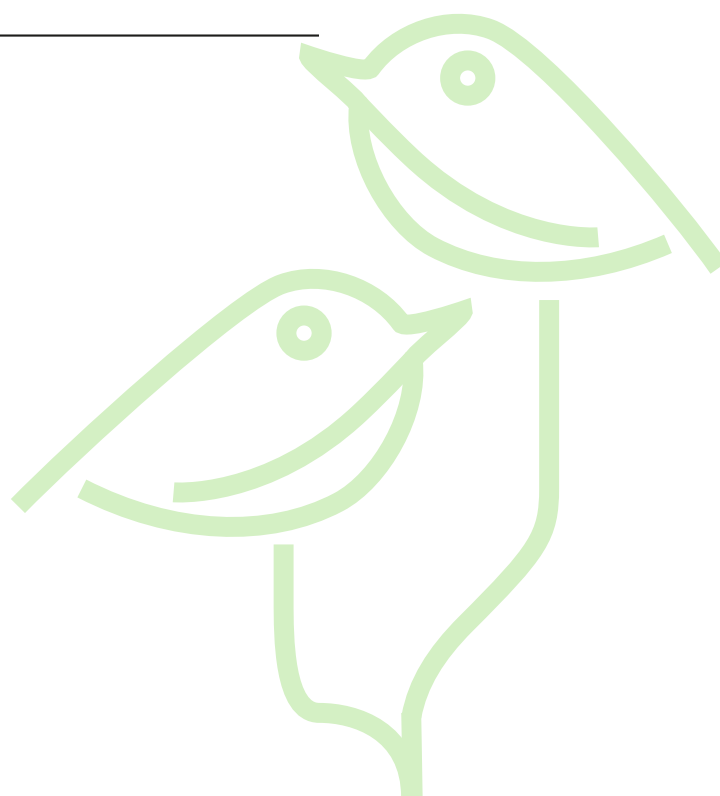
Ces actions, qui s'appuient sur un riche tissu associatif et sur des dispositifs en place depuis de nombreuses années, sont indissociables les unes des autres : ensemble, elles tissent l'avenir de Nanterre dans tout son idéal.

C'est donc l'objet de ce rapport, que de donner à voir les manières dont se complètent les politiques publiques à Nanterre, pour former une ville soudée, apaisée et respectueuse de son environnement.

Avec Alexis Martin, adjoint au maire en charge de la transition écologique et du patrimoine communal, nous vous souhaitons une bonne lecture.



PATRICK JARRY
MAIRE DE NANTERRE
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL DES HAUTS-DE-SEINE



SOMMAIRE

- P.2 Les objectifs de développement durable (ODD)
- P.3 Édito
- P.5 Sommaire

P.6 1 NANTERRE, UNE POLITIQUE EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE ET DE L'EMPLOI LOCAL



1. Soutenir l'économie sociale et solidaire (ESS) pour favoriser l'emploi local
2. Rapprocher l'emploi des Nanterriens
3. Vers une politique d'achat de produits alimentaires responsable au sein de la restauration municipale

P.11 2 NANTERRE, UNE POLITIQUE EN FAVEUR DE LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



1. Re-végétaliser l'espace public, un enjeu climatique et de bien-être
2. Réduire l'impact environnemental du transport de personnes
 - 2A. Le transport de personnes et de marchandises
 - 2B. Les mobilités actives
3. Lutte contre les îlots de chaleur urbains
4. Un numérique soucieux de l'environnement et de ses usagers
5. Poursuite de l'optimisation de l'éclairage public
6. Poursuite de l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments communaux

P.23 3 NANTERRE, UNE POLITIQUE DE CONSTRUCTION DURABLE ET SOLIDAIRE



1. Accompagner les propriétaires privés dans la réhabilitation de leur logement
2. Développer une offre en accession encadrée pour encourager l'accession à la propriété des Nanterriens
3. Suivre les principales évolutions de la politique locale de l'habitat à Nanterre
4. Mener une politique d'aménagement durable
5. Construction de bâtiments communaux performants énergétiquement

P.31 4 1 NANTERRE, UNE POLITIQUE EN FAVEUR DE LA PRÉSERVATION DES RESSOURCES NATURELLES



1. Mobiliser la population à réduire la production de déchets et lutter contre les incivilités
2. Continuer la lutte contre les produits phytosanitaires chimiques
3. Renaturation du bassin du parc des Chêneveux
4. Étude des pollinisateurs sauvages sur le territoire communal par l'OPIE
5. Suivi naturaliste des espaces verts communaux
6. Poursuivre la gestion différenciée des espaces verts et le développement du patrimoine arboré
7. Vers une meilleure gestion de la ressource en eau

P.38 5 NANTERRE, UNE POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LES RISQUES SANTÉ-ENVIRONNEMENT



1. Travailler sur la qualité de l'air intérieur des établissements recevant un public sensible
2. Intégrer une approche santé à la politique d'aménagement pour contribuer au bien-être de tous les Nanterriens
3. Le contrat local de santé, une approche globale et partagée par les professionnels de la santé

P.43 6 NANTERRE, UNE POLITIQUE EN FAVEUR DE L'INCLUSION DE TOUS LES PUBLICS



1. Accompagner les publics sans domicile
2. Lutter contre la précarité alimentaire
3. Accompagner les femmes victimes de violences
4. Réduire la fracture numérique
5. Accompagner les seniors, un enjeu fort de lien social
6. Inclure les personnes en situation de handicap
7. Soutien à la parentalité pour favoriser la réussite des enfants
8. Relations et coopérations avec le monde

P.51

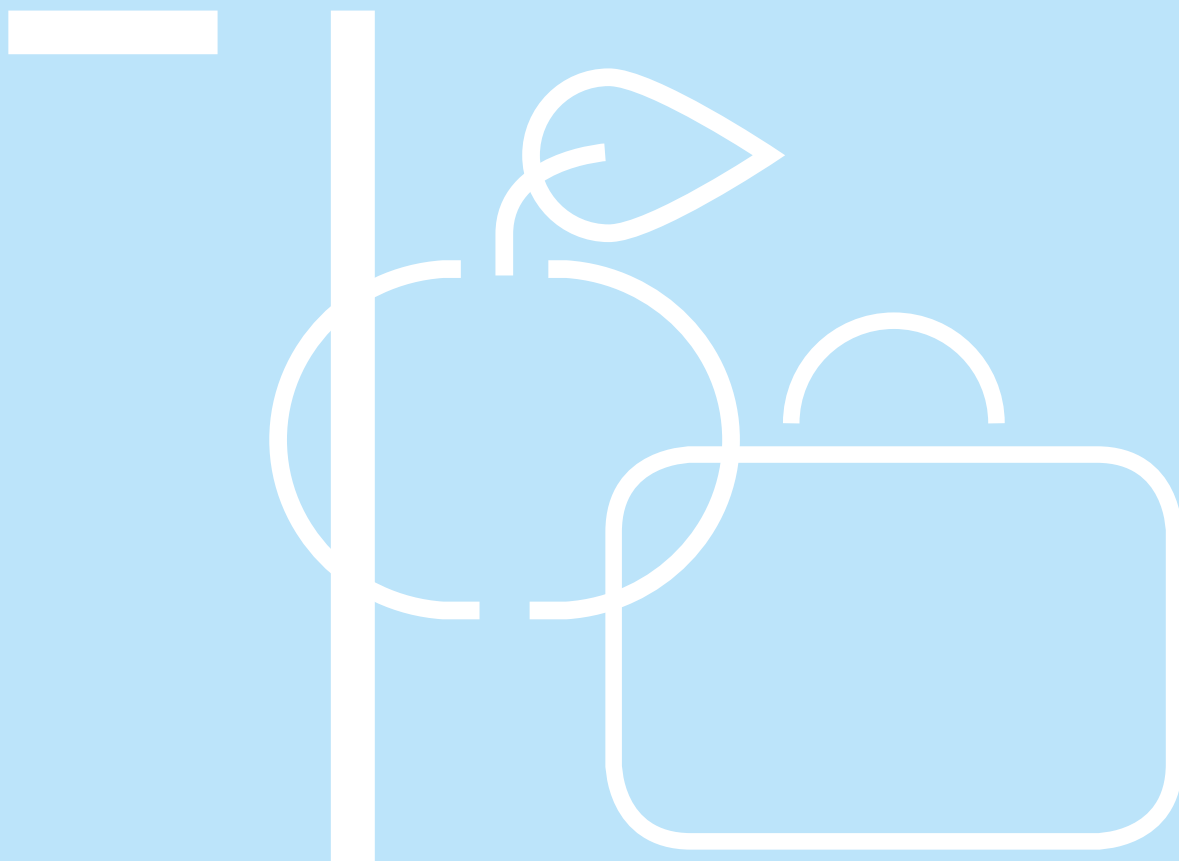
7

NANTERRE, UNE POLITIQUE EN FAVEUR DE LA PARTICIPATION CITOYENNE AUX ENJEUX DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



1. Le conseil citoyen de la transition écologique et la bourse de la transition écologique
2. L'écologie, une approche ludique pour tous
3. Favoriser les projets d'agriculture urbaine
4. Les budgets participatifs, construire Nanterre ensemble
5. Lancement de l'Agora, fabrique des futurs
6. Retour sur les permis de végétaliser
7. Les centres de vacances se mettent au tourisme vert
8. Le développement durable au cœur des actions du programme de réussite éducative





NANTERRE UNE POLITIQUE EN FAVEUR DE

L'ÉCONOMIE

ET DE L'EMPLOI

LOCAL



**OBJECTIFS DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE**



SOUTENIR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS) POUR FAVORISER L'EMPLOI LOCAL

CONTEXTE

En soutenant des entreprises non délocalisables, en favorisant le retour à l'emploi, l'économie sociale et solidaire constitue un véritable **moteur pour l'activité économique et l'insertion**. Elle offre également la possibilité d'entreprendre autrement (société coopérative de production, d'intérêt collectif, coopérative...), de produire en limitant l'impact social, environnemental et de développer le partenariat local.

L'accompagnement immobilier

proposé par la ville facilite l'accès au foncier : mobilisation du patrimoine privé (Coopaname, Essor,...) et des acteurs de l'immobilier, recours à l'urbanisme transitoire (occuper de manière temporaire des sites qui ont vocation à être aménagés, comme Vive les Groues), portage foncier et juridique.

La ville facilite aussi **la mise en réseau des acteurs de l'ESS** : Mois de l'économie sociale et solidaire, cartographie des acteurs de l'ESS opérationnelle, organisation des rendez-vous d'affaires entre structures de l'ESS et entreprises du marché, conférences et ateliers thématiques...

L'emploi local est également favorisé grâce au soutien apporté aux commerces de proximité et aux entreprises artisanales. Chaque nouvelle opération de développement urbain s'accompagne d'une obligation d'insertion notamment pour la phase de construction.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTIONS

- La quinzaine du commerce équitable met en valeur des acteurs de l'ESS promouvant de nouvelles manières de consommer.
- La signature d'une convention de partenariat avec la chambre régionale de l'économie sociale et solidaire.
- L'organisation d'un « Meet Up » lors du Mois de l'ESS, en partenariat avec le Crédit Coopératif qui rapproche les acteurs de l'ESS avec les entreprises du territoire.
- L'organisation d'un Mois de l'ESS en novembre à destination du grand public et des professionnels.
- L'accompagnement immobilier des acteurs de l'ESS (DailyDej', United Kitchen...).
- Installation de la Régie de quartier dans l'ancienne Poste du quartier Berthelot.

INDICATEURS

PRÈS DE **400** ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS.

PLUS DE **4 000** EMPLOIS.

PRÈS DE 80 000 €
DISTRIBUÉS EN 2021 À 11 STRUCTURES DE L'ESS DANS LE CADRE DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT.

PERSPECTIVES 2022

- > Poursuivre le rapprochement entre les acteurs de l'ESS et les entreprises du territoire.
- > Promouvoir l'entrepreneuriat social auprès des créateurs d'entreprises, en partenariat avec les acteurs spécialisés du territoire (Coup de Pouce, I-Engage, HDSI...).
- > Valoriser les alternatives à l'auto-entrepreneuriat via la promotion des coopératives.
- > Accompagner au changement d'échelle : diversification d'activité, duplication de modèle, coopération avec d'autres structures.
- > Soutenir l'innovation sociale :
 - soutenir les dynamiques entrepreneuriales à vocation sociale, solidaire et écologique, par exemple le projet de Hub cyclo-logistique, candidat à la bourse de transition écologique, porté par l'entreprise d'insertion Cygogne en partenariat avec DailyDej' ;
 - suivre les start-up en phase d'amorçage et de développement ;
 - accompagner les initiatives et la création d'activités ;
 - apporter des solutions aux problématiques sociales, éducatives, écologiques, de santé.
- > Accompagner la transition écologique de l'économie locale.



ZOOM SUR

L'ouverture de la micro-brasserie Nemeto : bière artisanale 100 % bio et locale.





RAPPROCHER L'EMPLOI DES NANTERRIENS

CONTEXTE

L'accès à l'emploi et à la formation est au cœur de la politique de développement économique :

- **soutien à la Maison de l'Emploi et de la Formation (MEF)** et aux dispositifs qui y sont intégrés (mission locale, plan local d'insertion, espace insertion, missions de coordination des clauses d'insertion et actions de formation) ;
- **accompagnement des salles Ressources** dans les quartiers prioritaires (Parc Sud et Petit-Nanterre) ;
- **soutien des acteurs de l'insertion** par l'activité économique et les relais associatifs de proximité intervenant sur les questions de l'insertion et de l'emploi ;



- **aide aux entreprises et aux associations du secteur adapté** (entreprises adaptées, établissements et services d'aide par le travail) : par la commande publique (achat responsable), par des subventions de fonctionnement ordinaire, par la mise en réseau avec les acteurs économiques (conciergerie) ;
- **contrat nanterrien de réussite** pour les jeunes de 16-25 ans, pour accompagner les projets de formation, d'emploi et de création d'entreprises ;
- **plateforme numérique de l'emploi** (Nanterre-emploi.fr) pour rendre visibles et accessibles les offres d'emploi, stages et formations ;
- intégration de **clauses d'insertion dans les marchés publics**, les projets de renouvellement urbain ANRU (charte locale d'insertion) et les opérations d'aménagement du territoire.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTIONS

- Salon de l'emploi à l'Espace Chevreul le 23 novembre 2021.
- Accompagnement des entreprises dans leur recrutement :
 - dispositifs d'aide au recrutement : 2 webinaires avec une soixantaine d'entreprises participantes.
 - recrutement en partenariat avec la MEF et Pôle Emploi : ouverture d'Aldi au Petit-Nanterre en juin 2021 (88 candidatures, 11 recrutements), ouverture du Carrefour au Chemin-de-l'Île en juillet 2021 (52 candidatures, 3 recrutements).
- Présence du Bus de l'initiative dans les quartiers de Nanterre en présence des acteurs locaux de l'emploi et de la création d'entreprises.
- Plateforme numérique de l'emploi : nouveau look, nouveau contenu pour s'adapter à l'évolution des usages.

INDICATEURS

UN BUDGET DE **1,5M€** CONSACRÉ À L'EMPLOI.

1 500 000 HEURES D'INSERTION, CUMULÉES ENTRE 2008 ET 2020.

FORUM DE L'EMPLOI 2020 : **1 903** VISITES ; 1 284 CANDIDATURES ; PLUS DE 150 ENTRETIENS ; PLUS DE 1 000 PERSONNES CONNECTÉES AUX WEBCONFÉRENCES.

SALON TOP JEUNES, OUI MOI AUSSI JE PEUX ! : **3 120** VISITES ; 21 STANDS D'ENTREPRISES, 75 OFFRES D'EMPLOIS, 26 WEBCONFÉRENCES, 943 CANDIDATURES.



ZOOM SUR

L'ouverture du magasin ALDI au Petit-Nanterre le 2 juin 2021 : 11 recrutements 100% nanterriens.

PERSPECTIVES 2022

- > Renouveler le forum avec un temps fort en présentiel ou en distanciel en fonction de l'évolution des conditions sanitaires.
- > Organiser des mini-forums spécialisés dont un dédié à la formation des jeunes.
- > Accompagner les entreprises locales dans leurs besoins de recrutement en expérimentant de nouveaux dispositifs :
 - mettre en place des actions d'intermédiation entre les entreprises du territoire et les Nanterriens : salons de l'emploi, informations collectives de recrutement, découvertes métiers, visites entreprises ;
 - pendant la crise sanitaire, expérimentation des salons de l'emploi en ligne, de l'annuaire en ligne des entreprises, mise à jour de la plateforme numérique de l'emploi.

3

VERS UNE POLITIQUE D'ACHAT RESPONSABLE AU SEIN DE LA RESTAURATION MUNICIPALE

CONTEXTE

En 2020, **8 500 repas** sont préparés **chaque jour** pour la restauration. Le total des émissions liées aux repas servis par la ville dans les cantines scolaires est de 5037 t CO² soit **35% du bilan carbone global**.

L'enjeu est de favoriser des **approvisionnements en produits durables et labellisés** afin de réduire l'impact carbone des repas.

La ville a anticipé dès 2018 les obligations de la loi Egalim

qui impose au 1^{er} janvier 2022 au moins 50 % de produits de qualité et durables, dont au moins 20 % de produits biologiques : travail sur le gaspillage alimentaire, abandon du plastique dans la restauration collective, mise en œuvre d'un repas végétarien une fois par semaine ou encore approvisionnement en produits durables (50 %), de qualité (produits labellisés) dont 20 % issus de l'agriculture biologique.

INDICATEURS

EN 2020 : **37,5%**
DE PRODUITS DURABLES ET BIO (4,4 %
EN 2015) DONT 29,5 % DE PRODUITS BIO.

7 TONNES DE DONS ALIMENTAIRES
AUX ASSOCIATIONS DEPUIS 2021,
SOIT 3 TONNES DE BIODÉCHETS
EN MOINS.

PERSPECTIVES 2022

- > Lancement de la démarche de labellisation « En cuisine » par l'organisme Ecocert : approvisionnement en produits bio et locaux, pour une cuisine plus saine qui évite les additifs, et plus durable en limitant l'impact de la restauration sur l'environnement.
- > Collecte des biodéchets de la cuisine centrale : en échange du compost produit, la ville reçoit des produits bio et locaux (lentilles) par l'intermédiaire de la Coopérative Bio d'Île-de-France.
- > Redistribution des restes alimentaires qui n'auraient pas trouvé preneur auprès des Nanterriens via des associations.
- > Un marché spécifique aux produits à haute valeur environnementale va être établi à des produits congelés dans un premier temps, puis frais, en complément des compotes et carottes servies aujourd'hui.



ZOOM SUR

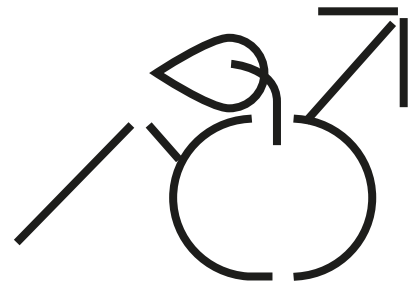
La démarche « Climat cantines », mise en œuvre durant l'année scolaire 2021-2022, évalue l'impact carbone de l'ensemble de la chaîne alimentaire : approvisionnement, cuisine, service, réduction et traitement des déchets. Exemples : système de réservation des repas pour optimiser leur préparation, élaboration de recettes à faible impact carbone, variété des céréales et des sources de protéines, service à table, sensibilisation sur le gâchis alimentaire.

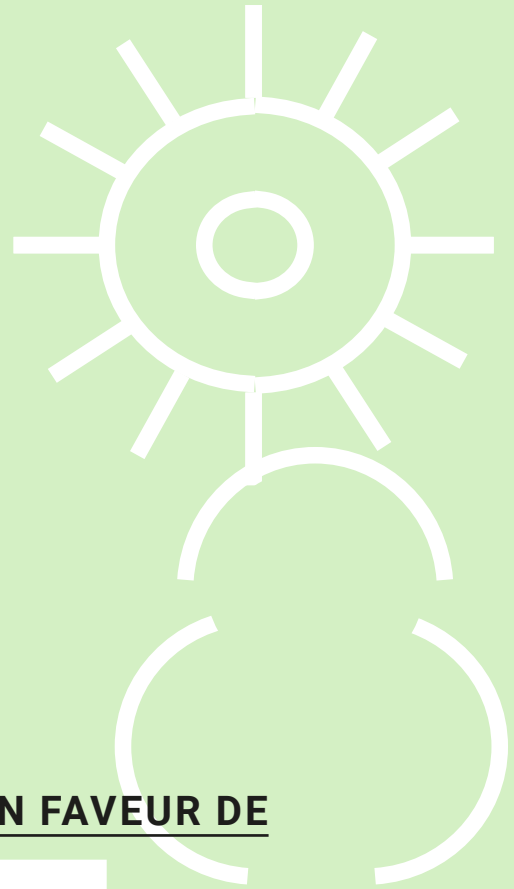
OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTIONS

- ⊙ 2020 : renouvellement de 4 marchés qui privilégient les produits bio, durables et locaux (épicerie, volailles, fruits et légumes, produits conditionnés frais).
- ⊙ 2020 : signature d'un marché sur les fruits et légumes bio et locaux avec la « Coopérative Bio Île-de-France » située à Combs-la-Ville.
- ⊙ 2021 : Semaine du goût, composée de produits entièrement bio et labellisés.
- ⊙ 2021 : nouveau marché « beurre, œuf, fromage » prenant en compte 85 % de produits bio et labellisés.
- ⊙ 2021 : augmentation significative de références labellisées « pêche durable » pour le poisson (90 % du poisson « pêche durable ») et produits « haute valeur environnementale » (mode de production des entreprises).
- ⊙ 2021 : approvisionnement de la viande de porc en « Label Rouge ».
- ⊙ 2021 : passage de l'intégralité du pain, du lait, des confitures, des pâtes à tartiner en bio ainsi que presque tous les gâteaux secs.





NANTERRE UNE POLITIQUE EN FAVEUR DE

LA LUTTE

CONTRE LE

CHANGEMENT

CLIMATIQUE

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



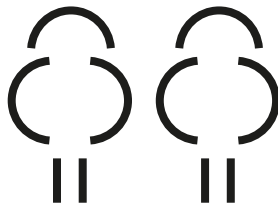
RE-VÉGÉTALISER L'ESPACE PUBLIC, UN ENJEU CLIMATIQUE ET DE BIEN-ÊTRE

CONTEXTE

En 2021, le territoire communal compte **48 530 arbres** dont 157 arbres reconnus pour leur caractère remarquable, protégés au PLU (répertoriés sur le site de la ville sur Storymap).

L'arbre occupe une place d'autant plus importante qu'il dispose de nombreux atouts notamment la **lutte contre la pollution** avec par exemple les chênes verts que l'on peut retrouver rue Rouget-de-Lisle, dont le feuillage persistant permet de capter toute l'année les particules fines.

Outre leurs capacités à être un grand support de biodiversité ou encore à augmenter la fertilité des sols, ils limitent localement les phénomènes climatiques extrêmes et **améliorent le confort thermique**. Pour rappel, l'équipe municipale s'est engagée à planter 5 000 arbres à Nanterre entre 2020 et 2026.



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTIONS

- 2020 : 217 arbres ont été plantés à Nanterre :
 - 168 par la ville
 - 10 par le conseil départemental des Hauts-de-Seine
 - 39 par les aménageurs
- 2021 : initiative de plantations citoyennes avec l'association Environnement 92 avec 10 plantations d'arbres au Petit-Nanterre.
- 2020 et 2021 sont marquées par les études d'extension du parc du Chemin-de-l'Île sur la ZAC des anciennes Papeteries de la Seine. À travers ce projet de reconversion d'une friche industrielle, ce sont 2 nouveaux espaces verts protégés pour une surface cumulée de 3,44 ha appelés à voir le jour d'ici 2024/2025.

INDICATEURS

157 ARBRES D'ORNEMENT, DITS REMARQUABLES, PROTÉGÉS.

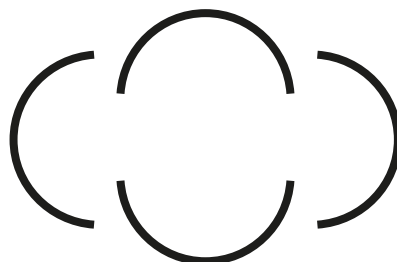
313 ALIGNEMENTS D'ARBRES PROTÉGÉS POUR UNE LONGUEUR TOTALE DE 27,5 KM.

90 ESPACES VERTS PROTÉGÉS POUR UNE SURFACE CUMULÉE DE 24,47 HA.

5 EMPLACEMENTS RÉSERVÉS POUR DES ESPACES VERTS, POUR UNE SURFACE CUMULÉE DE 7,64 HA QUI COMPRENNENT LES BERGES DE SEINE, LE JARDIN JAPONAIS DU CASH, LE JARDIN DES DÉCOUVERTES AINSI QUE 2 PETITS ESPACES VERTS SITUÉS AVENUE FÉLIX-FAURE ET RUE PASCAL.

PERSPECTIVES 2022

- > Dans le cadre du programme de plantation de 5 000 arbres entre 2020 et 2026 :
 - projet de plantation d'environ 50 arbres au cours de l'hiver 2021/2022 ;
 - projet de plantation d'une mini-forêt urbaine ;
 - dotation d'un outil informatique permettant d'évaluer l'ensemble des apports écosystémiques des arbres sur l'ensemble des aménagements que la ville réalise.
- > 2022 sera marquée par la réalisation d'une étude de renaturation des bords de Seine visant à étudier tous les potentiels de renforcement de la trame verte et bleue sur l'ensemble du territoire compris entre la Seine et l'A86. Concomitamment, l'aménageur Paris La Défense mènera l'étude urbaine destinée à définir la fin de l'opération Seine-Arche sur le secteur appelé à faire le lien entre le parc du Chemin-de-l'Île, compris dans ce territoire des bords de Seine, et les Terrasses de l'Université.
- > Réflexion au sein de la municipalité et avec le Conseil citoyen de la transition écologique sur l'appropriation de la plantation des 5 000 arbres par les habitants, sur les arbres en tant qu'outils de participation citoyenne.



ZOOM SUR

Le réaménagement des espaces extérieurs de la cité des Provinces-Françaises

Dans le cadre de l'aménagement de la ZAC des Provinces-Françaises, des espaces ont été réinvestis pour créer un poumon vert et une zone d'activité de plein air au sein du quartier, constitués de boisement et de parcours sportifs :

- 14 petits arbres adultes
- 51 arbres de petite taille et très jeunes,
- 150 m² de massifs arbustifs,
- 400 m² de prairie de sous-bois.



RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DU TRANSPORT DE PERSONNES

A - LE TRANSPORT DE PERSONNES ET DE MARCHANDISES

CONTEXTE

Le transport de personnes et de marchandises a d'importantes conséquences climatiques et sanitaires. L'agence Santé Publique France estime que 6 600 décès prématurés par an pourraient être évités sur le territoire de la métropole du Grand Paris.

En 2016, la flotte de véhicules municipale représentait une émission de gaz à effet de serre (GES) de 736 tCO₂, soit 5 % des émissions globales comptabilisées.

Ainsi la ville a engagé d'importants efforts pour renouveler sa flotte par l'acquisition de véhicules moins polluants et pour partie électrique. Cette dernière se compose de **233 véhicules dont 69 électriques, 20 GNV (gaz naturel pour véhicule) et 5 GPL (gaz de pétrole liquéfié).**

La ville a également mis en place au 1^{er} juillet 2019 une **zone à faibles émissions** (ZFE) afin de limiter la circulation des véhicules les plus polluants dans un périmètre défini, par décision du maire.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTIONS

- Arrêté municipal en juin 2021 pour la mise en œuvre progressive de la seconde étape de la ZFE. La circulation des véhicules concernés est restreinte du lundi au vendredi de 8h à 20h depuis le 2 septembre 2019 pour les véhicules légers. La restriction est étendue aux poids lourds le week-end. En 2019, il s'agissait des vignettes Crit'Air 5, en 2021 le dispositif a été étendu aux vignettes Crit'Air 4.
- En 2021, achats en cours :
 - 6 véhicules légers électriques
 - 2 scooters électriques
 - 4 véhicules légers hybrides
 - 7 véhicules utilitaires fourgon grand volume Crit'Air 2
 - 4 véhicules légers Crit'Air 1
- La ligne urbaine 559, mise en place en 2011 et financée par la ville, a transporté plus de 90 000 voyageurs. En 2020 malgré la crise sanitaire et la désertion des transports collectifs, les fréquentations remontent progressivement puisque de janvier à juillet 2021, près de 78 000 voyageurs ont emprunté cette ligne.
- Participation active de la ville pour la rénovation de la gare Nanterre-Ville par le RATP et Île-de-France Mobilités.

INDICATEURS

FLOTTE MUNICIPALE AU REGARD DE LA RÉGLEMENTATION CRIT'AIR

AU 15 OCTOBRE 2021 :

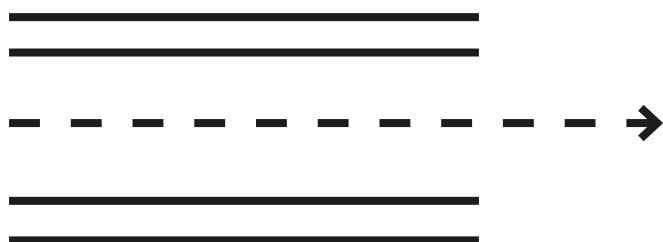
VIGNETTE VERTE : **69**

CRIT'AIR 1 : 29 / CRIT'AIR 2 : 65 /

CRIT'AIR 3 : 44 / CRIT'AIR 4 : 8 / CRIT'AIR 5

ET NON CLASSÉS : 7 SUR 11 ENGINES

Année	Litres de carburants consommés (essence E et gasoil G)	Nombre de véhicules électriques
2015	246 280 (57 706 E + 188 574 G)	60
2016	239 263 (55 291 E + 183 972 G)	71
2017	219 607 (48 240 E + 171 367 G)	71
2019	213 160,4 L (53 000,035 E + 160 125,30 G)	65
2020	202 147,26 L (47 656,89 E + 154 490,37 G)	65
2021	192 699,9 L (47 636,50 E + 145 063,40 G)	69



PERSPECTIVES 2022

- > Remplacement de la flotte des cars municipaux (flotte actuelle : 2 cars vignette Crit'Air 5 et 1 vignette Crit'Air 3 et un mini-car de 20 places Crit'Air 3) : recherche d'alternatives vertes (option électrique peu satisfaisante, solution mixte gaz-thermique, solution thermique classement vignette Crit'Air 1) pour un budget d'environ 1,4 million d'euros.
- > Dans le cadre de la mise en œuvre de la troisième phase de la ZFE, la restriction de circulation appliquée aux véhicules Crit'Air 3, 4 et 5, sera mise en œuvre courant 2022 dans les mêmes conditions et conformément au calendrier de la Métropole du Grand Paris. Elle sera précédée d'une phase de consultation du grand public d'une durée de 21 jours ainsi que des acteurs institutionnels, dont le préfet et les communes limitrophes.
- > Prise en considération de l'impact de l'augmentation du trafic automobile sur le temps de parcours de la ligne de bus 258 dans le sens La Défense-La Boule en étudiant un réaménagement différent dans le cadre de la pérennisation de l'aménagement cyclable de l'avenue Clémenceau.
- > Finalisation du comité de pôle Nanterre-Ville permettant une amélioration de l'intermodalité globale et un meilleur partage des espaces publics.
- > Lancement des travaux de la zone 30 sur le secteur du Mont-Valérien.



ZOOM SUR

Le déploiement de bornes de recharge de véhicules électriques

La ville de Nanterre a choisi le Sipperec, lors du conseil municipal du 6 juillet, afin d'installer 68 bornes de recharge de véhicules électriques. Une partie des points de charge sera mise en œuvre d'ici la fin d'année 2022. Le délégataire aura pour mission de remettre en service une partie des bornes Autolib', d'installer de nouvelles bornes en fonction des contraintes d'aménagement, des puissances retenues, de la localisation des bornes existantes et de la répartition géographique sur la ville en prenant en compte le type d'habitat et la proximité des commerces ou services publics.

B - LES MOBILITÉS ACTIVES

CONTEXTE

Afin d'encourager la population à recourir à des transports dits « propres » ou actifs, la ville a mis en œuvre de nombreuses actions d'incitation et de sensibilisation parmi lesquelles :

- la mise en place d'une **aide à l'achat de vélos mécaniques ou de kits d'électrification** pour les Nanterriens, d'une enveloppe de 100 000 euros annuels. Ce subventionnement est conditionné au quotient familial des ménages ;
- le développement d'une offre de vélos partagés Vélib' ;
- l'incitation à la location de vélos longue durée Véligo ;
- la création d'**aménagements cyclables temporaires** et permanents ;
- le travail sur la tarification et le zonage du stationnement ;
- les actions de sensibilisation à travers le festival EcoZone.

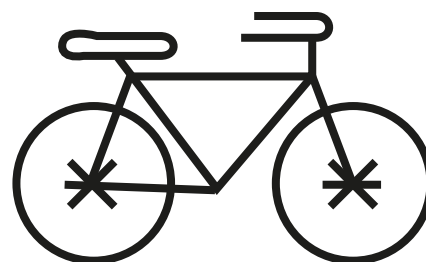
Le plan de déplacement de

l'administration (PDA) engagé par la ville depuis 2007, comporte un volet pour encourager les agents de la ville à recourir à ces mêmes modes de transports dits « propres » ou actifs.

Cela passe notamment par :

- la mise en place de l'indemnité kilométrique pour les agents communaux se déplaçant à vélo ou à vélo à assistance électrique entre leur domicile et leur lieu de travail ;
- la mise en place de contrats de prêts longue durée de vélos et de trottinettes pour les déplacements professionnels et trajets domicile-travail.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



INDICATEURS

2019 :
LES AGENTS ONT PARCOURU
UN TOTAL DE
3 218 km
À L'AIDE DES VÉLOS À ASSISTANCE
ÉLECTRIQUE DU POOL

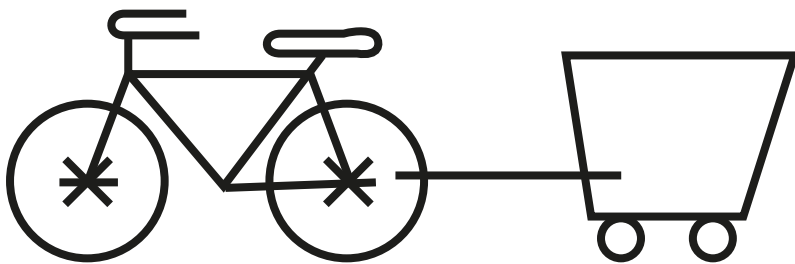
94 PRÊTS
EN LONGUE DURÉE DE VÉLOS
ONT ÉTÉ DÉLIVRÉS.

2020 :
AUGMENTATION DU BUDGET
ALLOUÉ À L'AIDE À L'ACHAT DE VÉLOS
AVEC PLUS DE **380** FAMILLES AIDÉES
UNE ENVELOPPE BUDGÉTAIRE PASSÉE
DE 15 000 EUROS À **100 000** EUROS

2021 :
52 AIDES À L'ACHAT
POUR DE NOUVEAUX TYPES
DE VÉHICULES ET DES ACCESSOIRES
DE SÉCURITÉ

PERSPECTIVES 2022

- > Optimisation du parc en favorisant les mutualisations et la sensibilisation.
- > Renouvellement du parc par des énergies propres.
- > Mise en service de la piste cyclable bidirectionnelle de la rue Pascal, création d'une continuité cyclable jusqu'aux Terrasses de l'Université par le boulevard Blaise-Pascal et la rue Jean-Roch.
- > Lancement des travaux de la percée Gallieni qui participe à la liaison cyclable entre les bords de Seine et La Défense en passant par la gare Nanterre-Ville.
- > Lancement des études pour créer un aménagement cyclable sur l'avenue des Champs-Pierreux.
- > Installation d'une station d'auto-réparation de vélos et d'arceaux vélo au droit du pôle gare Nanterre-Ville côté centre-ville.
- > Mise en place d'une offre de stationnement vélo en libre-service dans tous les quartiers aux abords des passages piétons qui ne disposent pas de cônes de visibilité.
- > Conventionnement avec Nanterre et La Rustine pour développer de la logistique solidaire grâce au prêt d'un vélo-cargo (budget participatif) et mise à disposition d'une machine à gravage des vélos à La Rustine pour plusieurs opérations par an auprès des habitants et salariés nanterriens.
- > Nanterre : ville départ de la dernière étape du Tour de France 2022.



ACTIONS

- Déploiement au 1^{er} trimestre 2021 de 150 panneaux « céder le passage » dans tous les quartiers de la ville.
- Aménagement cyclable développé sur la rue Pascal, travail sur la pérennisation des aménagements cyclables départementaux sur les avenues Lénine et Clémenceau en lien avec les associations cyclistes de Nanterre.
- La ville a reçu le Label de la 1^{re} édition « Ville à vélo ».
- Réunions régulières avec les associations cyclistes de Nanterre.
- Évolution du dispositif d'aide à l'achat de vélo (mécanique, cargo, accessoires de sécurité...) avec une échelle de tarification calquée sur la grille du CCAS.



ZOOM SUR

Le plan vélo

Coconstruire, adopter et mettre en application un plan vélo, est une démarche qui ne peut passer à côté de la spécificité de la ville : celle de la mixité sociale et pour cela, celle de la vigilance à l'égalité des chances devant les grands changements de société.

Afin de rendre possible un système vélo accessible à tous, ce plan doit offrir la promesse de circulations cyclables sécurisées, ergonomiques et continues ; autant que celle de services diversifiés, de moyens d'apprentissage pour les jeunes comme pour les adultes, d'opportunités de nouveaux métiers ; autant que de leviers d'activités entrepreneuriales locales, d'animations populaires ; autant que des espaces de débats et d'appropriation. Un système vélo émerge partout dans la région Île-de-France, dans le pays et dans le monde. Il génère de nouveaux métiers, de nouvelles pratiques, de nouveaux modes de vie : l'enjeu du plan vélo est que ce vivier de nouvelles opportunités soit un levier pour chacun.

L'adoption de ce plan vélo en faveur de la mixité dans les pratiques cyclables et d'une culture vélo inclusive, source de développements socio-économiques locaux, est prévue au premier semestre 2022.

3

LUTTE CONTRE LES ÎLOTS DE CHALEUR URBAINS

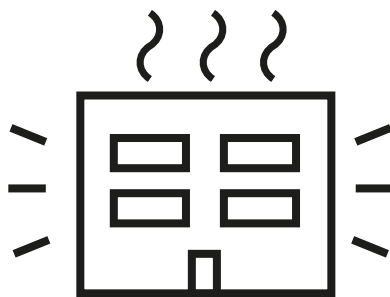
CONTEXTE

Du fait de son caractère urbain, Nanterre est particulièrement sujette au phénomène climatique d'îlot de chaleur urbain (ICU). Des températures plus élevées la nuit à l'échelle d'un quartier, voire d'une rue, génèrent un inconfort thermique pour la population pouvant, lors d'épisodes caniculaires, causer des taux de surmortalité auprès des populations fragiles, aggraver les problématiques de pollution de l'air, ou encore encourager des utilisations détournées de l'espace public (ouverture des bouches à incendie par exemple). Les facteurs prépondérants favorisant l'apparition des îlots de chaleur urbains sont les matériaux de surface, la morphologie de la ville ou encore l'activité humaine.

Inscrit dans l'axe 6 du plan climat adopté par la ville en 2015, la lutte contre les ICU et le rafraîchissement l'espace public constituent des **enjeux forts de l'aménagement du territoire**. Entre juin 2020 et juin 2021, la ville a conduit une étude sur les ICU qui s'est traduite par un double diagnostic, à la fois technique, par le biais d'instruments de mesures et d'imageries satellites, et sensible en associant la population et acteurs du territoire pour connaître leurs usages de l'espace public et leurs besoins.

Ce diagnostic sensible s'est fait à l'occasion d'une importante phase de concertation, en ligne à travers un questionnaire sur les pratiques des Nanterriens face à la chaleur (également distribué aux personnes âgées via la livraison de repas), à travers une cartographie interactive où la population pouvait renseigner les points chauds et frais de la ville, un micro-trottoir, des balades thermiques au sein de 8 quartiers et enfin des ateliers de co-construction du plan d'action.

L'étude a abouti à des outils opérationnels et partagés par la ville et les aménageurs : Score ICU pour **évaluer l'impact du phénomène dans un projet d'aménagement** et l'outil Arbre en ville pour choisir des essences résilientes en fonction de leurs apports écosystémiques. Elle dispose également d'un plan d'actions, dont certaines sont fondées sur la végétalisation et l'utilisation raisonnée de l'eau.



PERSPECTIVES 2022

- > Réalisation du plan d'action pour résorber les îlots de chaleur existants et favoriser la création d'un maillage d'îlots de fraîcheur sur le territoire.
- > Pour tous les bâtiments et groupes scolaires, un travail est en cours sur la conception du bâtiment et la végétalisation des cours pour limiter l'effet îlot de chaleur urbain et favoriser le confort en été, en parallèle d'une réflexion sur la conception de cours égalitaires.
- > Première expérimentation sur une cour d'école (groupe scolaire Honoré-de-Balzac) pour une transformation en « oasis de fraîcheur » avec la mise en place de solutions techniques et la construction d'un projet pédagogique.
- > Prise en compte des retours du conseil citoyen de la transition écologique vis-à-vis de l'étude ICU.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTIONS

- ⊙ Formations en 2021 des services de la ville et de l'aménageur SEMNA/SPLNA aux outils Score ICU et Arbre en ville.
- ⊙ En 2020, 4 brumisateur ont été installés, et 3 complémentaires en 2021.
- ⊙ Poursuite du travail sur transformation des cours d'école en « oasis de fraîcheur » ayant conduit à l'élaboration d'un guide de recommandations et une stratégie de déploiement reposant sur des solutions telles que : la végétalisation, l'installation d'aire de jeux et de mobiliers divers ainsi que des dispositifs de rafraîchissement.



Balade thermique aux Terrasses de l'Université

ZOOM SUR

La mobilisation du conseil citoyen pour la transition écologique

10 septembre 2021 : seconde séance du CCTE sur le sujet de la lutte contre la canicule : présentation des résultats de l'étude sur les îlots de chaleur urbains, travail sur les fiches actions permettant de lutter contre le phénomène et identification des engagements municipaux.

4

UN NUMÉRIQUE SOUCIEUX DE L'ENVIRONNEMENT ET DE SES USAGERS

CONTEXTE

Le numérique occupe aujourd'hui une place importante dans notre quotidien, de l'accès à l'information et aux services en passant par l'équipement des agents et des particuliers. La DSIT a engagé depuis plusieurs années un travail pour **réduire l'empreinte environnementale du numérique**.

En interne, cela passe par :

- des efforts de rationalisation et de recyclage des consommables (toners, consommation papier, postes informatiques, dématérialisation des procédures) ;
- la sensibilisation des agents (charte informatique, changement de police, système de stockage de fichiers et logiciels métiers) ;
- une politique d'achat favorisant la durabilité des produits (obsolescence et robustesse des produits, labels, postes moins énergivores, etc.).

Les actions à destination des Nanterriens en matière d'accès au numérique se font à deux échelles. Il s'agit d'une part de favoriser l'accès à l'informatique et aux réseaux (couverture en fibre s'élevant à 98 % sur le territoire ; équipement des familles et écoles en postes informatiques ; etc.).

Et d'autre part, de **répondre aux besoins de la population** en matière de flexibilité horaire et d'usages par le développement de téléservices afin de simplifier et de dématérialiser des démarches en matière d'état civil, de prestations familiales, d'inscription à des activités sportives ou culturelles.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTIONS

- Impressions : mise en place d'un code confidentiel pour réduire les impressions personnelles ; déploiement de polices moins consommatrices d'encre (jusqu'à 38 %).
- Poursuite de la dématérialisation des procédures internes (formulaires de demande d'achat par exemple).
- Achat mémoire (100 x 4GB) et 100 SSD pour réutiliser des machines du parc informatique pour le faire durer plus longtemps.
- Déploiement de nouveaux téléservices pour la population : inscription aux centres de loisirs vacances, rendez-vous en ligne, inscription aux classes découvertes et à des événements.
- 56 % des demandes de rendez-vous pour la constitution d'un passeport ou d'une carte nationale d'identité sont faites en ligne depuis l'ouverture, soit plus de 4200 démarches dématérialisées.
- Depuis l'été 2021, 819 Nanterriens ont pu s'inscrire en ligne pour les événements organisés par la mairie : Journées à la mer 2021, stages du conservatoire - été 2021, Fête de la musique 2021 notamment.
- En 2020, 9261 Nanterriens ont pu calculer leur quotient familial et ainsi vérifier les tarifs des activités via le simulateur mis à disposition.
- Il est également désormais possible de s'inscrire en ligne aux centres de loisirs pendant les vacances ou bien de s'inscrire aux activités périscolaires. Pour la campagne d'inscription de l'été 2021, sur 4381 inscrits (juillet + août), 2828 soit 64 % sont passés par le téléservice.

INDICATEURS

ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ DES SERVICES, RECYCLÉS EN 2020 ET COLLECTÉS PAR UNE SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (SERVICE PAYANT) :

ÉCRANS : **121**

PC : **222**

PORTABLES : **5**

IMPRIMANTES : **29**

CARTOUCHES D'IMPRIMANTES NOIR ET BLANC : **706**

CARTOUCHES D'IMPRIMANTES COULEUR :

81

CARTOUCHES D'IMPRIMANTES RECYCLÉES :

787

CLAVIER, SOURIS : UN GRAND CARTON

858 AGENTS ÉQUIPÉS

EN TÉLÉPHONE

MOBILE :

443 EN TÉLÉPHONES

SIMPLES ET 415

EN SMARTPHONES

INDICATEURS LIÉS À L'ACCÈS AU NUMÉRIQUE PAR LES NANTERRIENS :

ACHAT DE POSTES RECONDITIONNÉS POUR LES ÉCOLES :

100 EN 2020 ET 50 EN AVRIL 2021

RÉCUPÉRATION

DE **166** POSTES INFORMATIQUES

EDF : DONT 71 ONT ÉTÉ DONNÉS AUX FAMILLES NANTERRIENNES ET 57 DANS LES ÉCOLES DES QUARTIERS REP+

DON D'ÉCRANS

17 POUÇES

AUX ÉCOLES

PENDANT

LA PANDÉMIE

PERSPECTIVES 2022

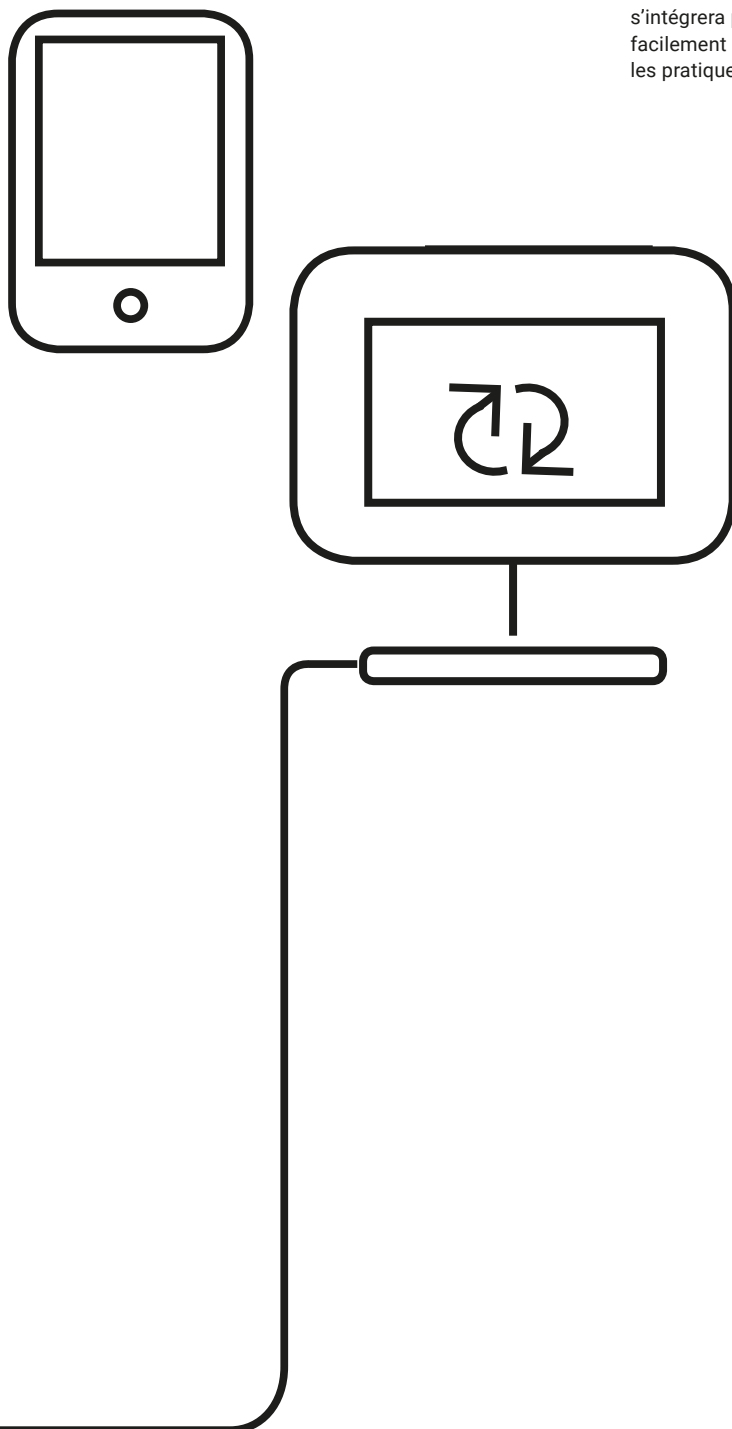
- > Déploiement élargi des ordinateurs portables et des smartphones aux agents pour accéder à leur messagerie professionnelle.
- > Amélioration de l'environnement informatique des écoles par le biais d'équipements interactifs, etc.
- > 46 925 logements et équivalents raccordables à la fibre optique (entreprises, commerçants, écoles et administrations) au 30 juin 2021.
- > Développement de nouveaux téléservices : séjour vacances, pré-inscription crèche, inscription aux activités seniors (CCAS), plateforme de dématérialisation des démarches d'urbanisme.
- > Sensibilisation des agents : diffusion de bonnes pratiques archivistiques et informatiques (tri des documents, archivage des mails, éliminations de documents, baisse de la qualité des vidéos).
- > Remplacement de la solution d'envoi de fichiers volumineux qui s'intégrera plus facilement dans les pratiques.



ZOOM SUR

La sobriété numérique

En 2021, la DSIT a participé à un benchmark organisé par la métropole du Grand Paris, en collaboration avec GreenIT. Il est ressorti que les pratiques numériques de la ville avaient un impact environnemental inférieur de 38 % à la moyenne de ce benchmark (26 organismes). 5 axes de travail ont été identifiés pour aller plus loin : la téléphonie (softphone, rationalisation des équipements, durabilité, etc.) ; l'impression (réduction des impressions, polices plus économes, code confidentiel, etc.) ; les postes de travail (durabilité, reconditionnement, etc.) ; la stratégie d'achat (écolabel, clauses environnementales, baisses des consommations énergétiques, etc.) et la démarche de sensibilisation utilisateurs (dématérialisation, bonnes pratiques : mails, archives, etc.).



5

POURSUITE DE L'OPTIMISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

CONTEXTE

L'énergie consommée par l'éclairage public représente une part conséquente des consommations énergétiques de la ville (en France 41 % des consommations d'électricité des collectivités territoriales).

Il constitue également l'une des principales sources de pollution lumineuse pouvant avoir des impacts sur la biodiversité locale nocturne.

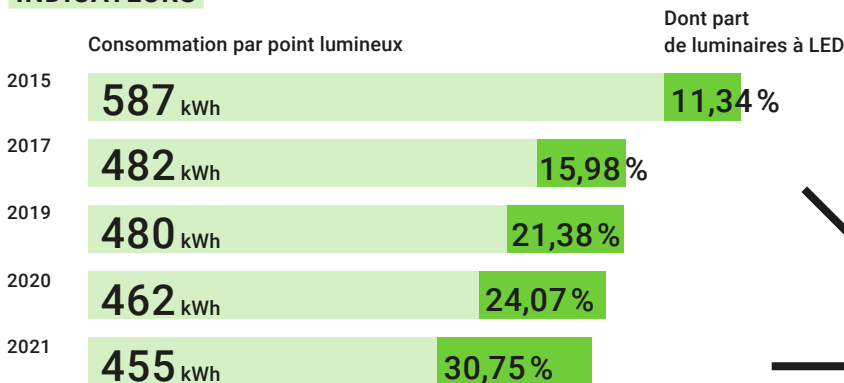
Dans l'objectif de **réduire les consommations d'éclairage public et limiter la pollution lumineuse**, entre 2015 et 2020, la part de lanternes LED a plus que doublé ; ainsi la consommation par point lumineux a pu baisser de 20 %.

Les orientations du mandat prévoient le remplacement de l'ensemble des sources classiques par des leds sur l'ensemble des voies de la ville.

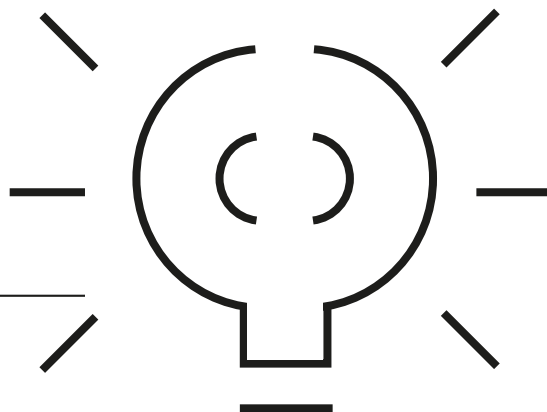
OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



INDICATEURS

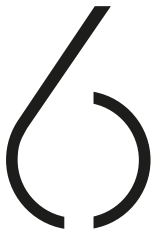


COÛT (ENTRETIEN + ÉNERGIE) :
2 163 000 €



PERSPECTIVES 2022

- > Engager la 2^e tranche de remplacement des sources lumineuses traditionnelles par des sources à LED et l'abaissement de la hauteur des lampadaires lorsque cela s'avère possible et souhaitable.
- > Généraliser les abaissements de la puissance de 50 % de 22h à 5h sur les sources LED.
- > Évaluer les dispositifs de détection de présence mis en œuvre pour moduler le niveau d'éclairage.
- > Suite aux campagnes de mesure réalisées en 2021 sur les équipements haute tension, poursuivre les travaux de rénovation des équipements repérés comme critiques afin de garantir un meilleur fonctionnement des équipements et éviter les surconsommations.



POURSUITE DE L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

CONTEXTE

Le Grenelle 2 prévoyait une diminution de 38 % de la consommation énergétique des bâtiments, et de 50 % de leurs émissions de gaz à effet de serre. À partir de cet objectif, la ville a développé un **schéma d'orientation immobilier** qui s'articule autour de trois axes : la réduction des surfaces d'équipements publics, la construction d'équipements neufs à énergie positive, et la rénovation au niveau BBC-rénovation de certains équipements. Le décret tertiaire fixe des objectifs et obligations d'amélioration de la performance énergétique du parc tertiaire sur les bâtiments de plus de 1 000 m² de surface de plancher à usage tertiaire ou mixte (dont tertiaire > 1 000 m²) :

- 40 % en 2030
- 50 % en 2040
- 60 % en 2050

D'ici 2026, la ville s'est d'autre part engagée à **réduire de 30 % les émissions de CO² des bâtiments communaux**. Actuellement, environ 92 % de nos consommations en énergie finale concernent les 107 bâtiments/sites supérieurs à 1 000 m² SHON. L'objectif de -40 % sur les consommations en énergies finales appliqué à ces 107 bâtiments/sites n'est plus que de -36,8 % calculé sur l'ensemble de notre patrimoine. Sont soustraits à l'obligation légale tous les bâtiments livrés après le 23 novembre 2018. L'arrêté du 10 avril 2020 dit « Méthodes » relatif aux obligations d'actions de réduction de consommations d'énergie finale dans les bâtiments à usage tertiaire est venu confirmer les objectifs et niveaux de consommation d'énergie finale, objectifs ambitieux dans des délais relativement courts à l'échelle des projets à mener et des engagements financiers à allouer.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ZOOM SUR

La réhabilitation et la restructuration du groupe scolaire Maxime-Gorki

Isolation par l'extérieur des façades, isolation des toitures terrasses, remplacement des menuiseries extérieures, pose de panneaux photovoltaïques, remplacement des luminaires par des luminaires LED, mise en place d'une VMC double flux avec récupération de chaleur, déplacement de la sous-station/chaufferie/réseau de chaleur, raccordement de la nouvelle cuisine au réseau de chaleur. Objectifs de réduction des consommations (conformément au plan énergie climat territorial de la ville, le bâtiment rénové verra ses consommations réelles diminuer de 38 % et ses émissions carbone diminuer de 50 %.

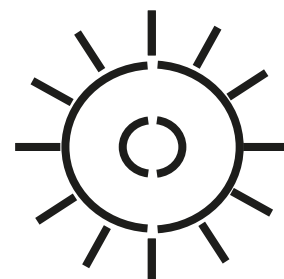
INDICATEURS

AINSI, EN 9 ANS : L'EMPREINTE CARBONE LIÉE À LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DU PATRIMOINE COMMUNAL A BAISSÉ DE 35% (NOTAMMENT GRÂCE À L'ACHAT D'ÉLECTRICITÉ VERTE ET AUX OPÉRATIONS DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUES TELLES QUE LE CPE).

LES DÉPENSES TOUS FLUIDES CONFONDUS ONT BAISSÉ DE 16% (DE 28 % À PÉRIMÈTRE CONSTANT).

La forte baisse constatée sur cette dernière année peut s'expliquer par les consommations réelles absolues de l'année 2020 qui ont été assez faibles (électricité & chaleur) en raison notamment du COVID et ce malgré l'augmentation générale du prix des fluides qui ne va faire que continuer sur les années à venir.

LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES) A ÉTÉ MULTIPLIÉE PAR 13 DEPUIS 2011.



ACTIONS

Le chantier de réhabilitation, restructuration et rénovation thermique du groupe scolaire Maxime-Gorki (rénovation BBC, chauffage par réseau de chaleur, végétalisation des cours) dont l'ouverture est prévue en septembre 2023 avec un engagement de la performance énergétique assuré jusqu'en 2026. Obtention du Trophée des communes pour la rénovation énergétique pour les communes de plus de 50 000 habitants pour ce chantier.

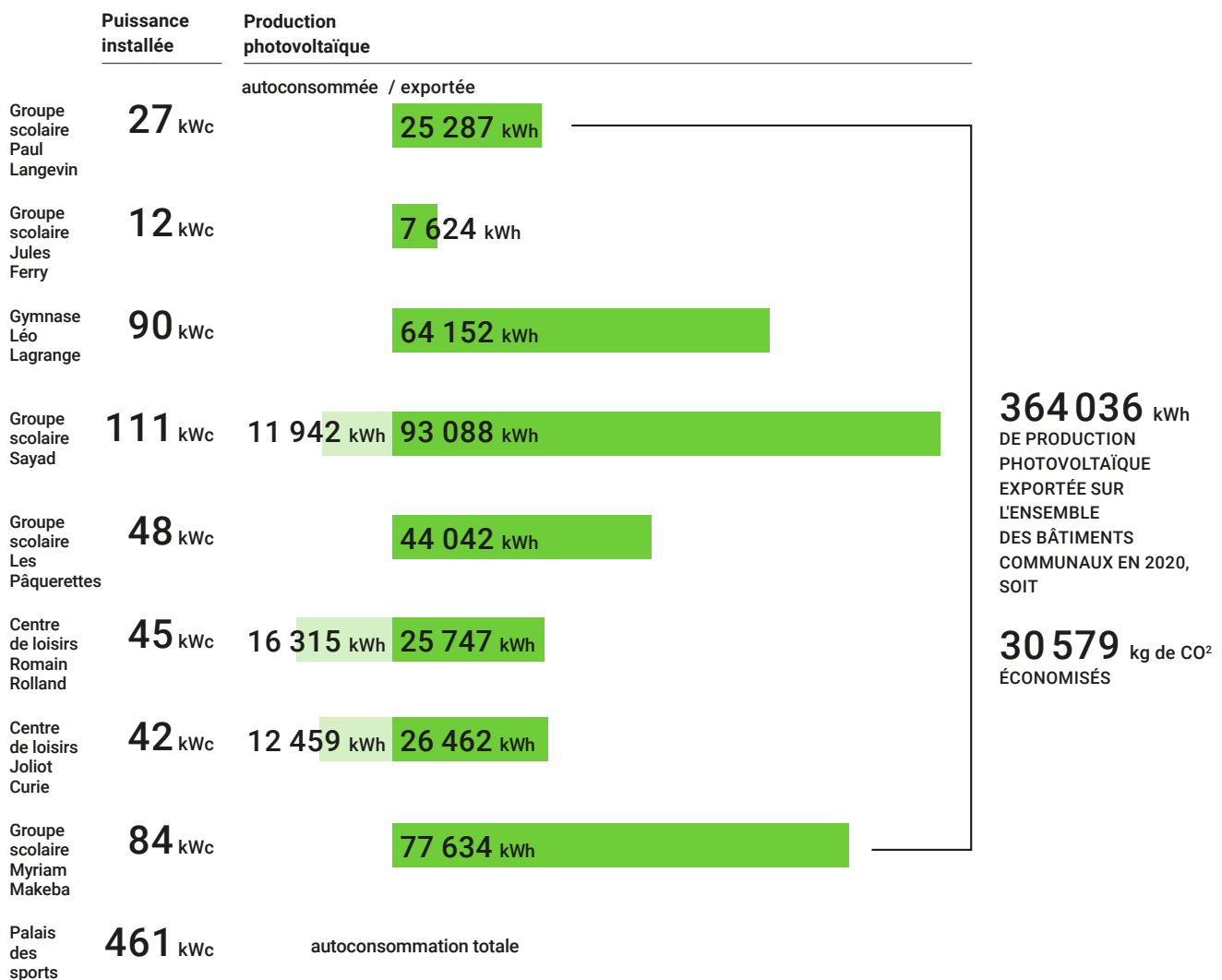
Le chantier de réhabilitation du théâtre Nanterre-Amandiers a débuté en 2021 (RT Globale -30% de gain énergétique sur les usages réglementaires, nouvelle chaufferie, isolation de l'enveloppe, etc.). Le réaménagement du bâtiment des ateliers qui accueillera une salle de spectacle provisoire pendant la durée des travaux, s'est terminé en octobre 2021.

Dans le cadre d'un contrat d'exploitation, des objectifs de consommations par bâtiments ont été assignés, avec intéressement, sur plus de 80 sites. Les objectifs sont réactualisés en fonction de la nature des travaux pouvant être réalisés sur le site (menuiserie, enveloppe thermique, système de chauffe, régulation, etc.).

Des systèmes de gestion technique centralisée ont été déployés dans une dizaine de sites afin de réduire leurs consommations par des actions sur la régulation du chauffage et de la ventilation ainsi que des mesures plus précises des consommations.

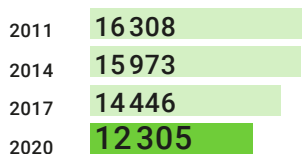
Travaux de calorifuge de réseaux d'eau chaude en vide sanitaire, isolation de combles et isolation de plancher bas réalisés dans le cadre des certificats d'économie d'énergie.

DÉTAIL DE LA PRODUCTION PHOTOVOLTAÏQUE SUR LES BÂTIMENTS COMMUNAUX EN 2020

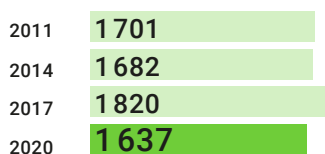


CONSOMMATIONS EN VALEUR ÉNERGÉTIQUES

Électricité [MWh]

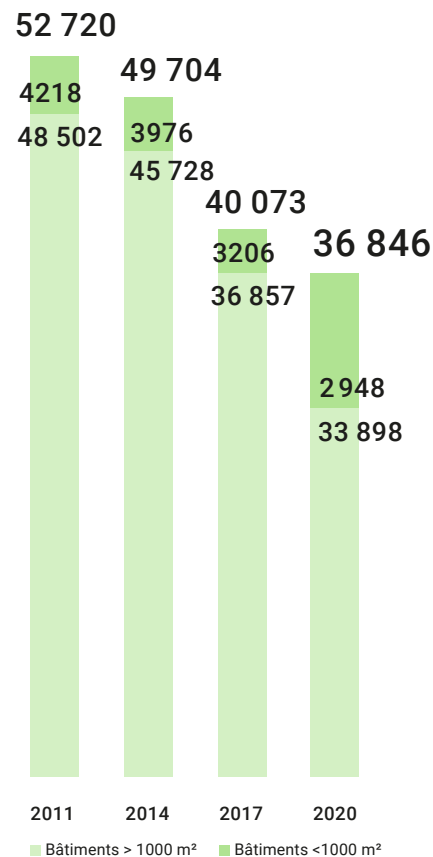


DJU* (mesure de la rigueur climatique)

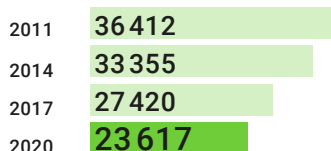


Consommations EF [MWh] (loi ELAN)

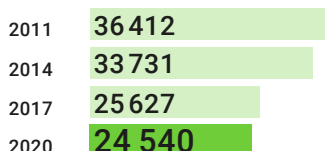
-30 %
DE BAISSE DE LA CONSOMMATION
ENTRE 2011 ET 2020



Chaleur

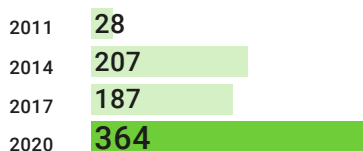


Chaleur corrigée par DJU* 2011 [MWh]

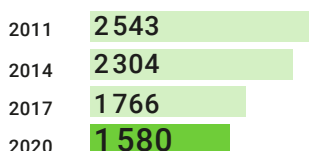


*Degré Jour Unifié

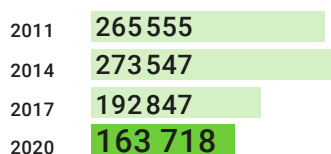
Production EnR [MWh] électricité photovoltaïque vendue hors autoconsommation



Carbone [t]



Eau [m³]



Surface [m²]



PERSPECTIVES 2022

- > La procédure de concours de maîtrise d'œuvre pour le projet de réhabilitation, restructuration et rénovation thermique du groupe scolaire Jacques-Decour (rénovation BBC pour la partie existante/énergie positive E4C2* pour la partie neuve, chauffage par réseau de chaleur) a débuté en fin d'année 2021. Les travaux seront engagés en début d'année 2024 pour une livraison finale en 2027.
- > Début des études sur la réhabilitation thermique de l'hôtel de ville (phase programmatique qui démarrera fin d'année 2021 pour un concours de MOE à lancer en fin d'année 2022).
- > Lancement des études préalables avec une phase programmatique courant d'année 2022 pour la réhabilitation du lycée d'enseignement professionnel Langevin.
- > Lancement de la procédure de consultation d'une assistance à maître d'ouvrage fin 2021/début 2022 pour la réalisation d'un schéma directeur des énergies et une redéfinition de la stratégie décret tertiaire avec la réalisation de dix audits sur dix premiers bâtiments ciblés par une amélioration de la performance énergétique.
- > Étude de faisabilité et chiffrage pour la réhabilitation et extension du groupe scolaire Henri-Wallon.

* E4C2 : correspond à la note la plus élevée du label E+C- de Bâtiment à Énergie Positive et Réduction Carbone

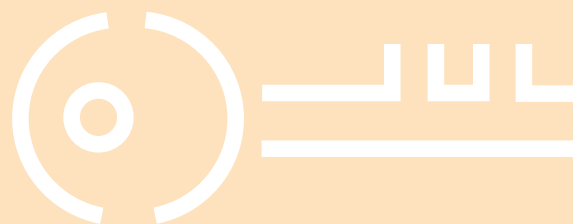


NANTERRE UNE POLITIQUE DE

CONSTRUCTION

DURABLE ET

SOLIDAIRE



**OBJECTIFS DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE**



ACCOMPAGNER LES PROPRIÉTAIRES PRIVÉS DANS LA RÉHABILITATION DE LEUR LOGEMENT

CONTEXTE

Depuis plus de 20 ans, l'amélioration du parc privé ancien est l'un des axes majeurs de la politique de l'habitat de Nanterre. Fin 2019, **un nouveau dispositif d'amélioration de l'habitat** à la fois opérationnel et préventif, le Programme Opérationnel Préventif d'Amélioration des Copropriétés (POPAC), va permettre sur une durée de trois ans :

- d'accompagner 15 copropriétés anciennement suivies dans le Programme d'Intérêt Général (PIG) Nanterre Habitat Plus 4 jusqu'à l'achèvement des travaux ;

ACTIONS

- Poursuite de la mise en œuvre du POPAC avec l'appui de SOLIAH :
 - Sur les 5 copropriétés issues de l'ancien dispositif d'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat : 2 ont vu leurs chantiers de rénovation se terminer en 2021, 1 est en chantier (stade d'avancement de 50%), 1 dernière est entrée en phase chantier fin 2021.
 - Sur les 8 copropriétés issues de l'ancien dispositif Nanterre Habitat Plus : 5 ont bénéficié de travaux de rénovation énergétique, 1 autre est encore en cours de chantier.
 - Plusieurs copropriétés ont pu bénéficier de diagnostics multicritères permettant de disposer d'un appui à l'élaboration de leurs futurs programmes de travaux : 3 copropriétés ont déjà bénéficié du rendu de leur diagnostic.

- de diagnostiquer 10 copropriétés identifiées comme fragiles ;
- d'organiser 2 ateliers/formations sur la gestion des copropriétés, la mise en œuvre de travaux de rénovation, le financement des travaux, et l'organisation de visites de chantier de copropriétés en rénovation.



ZOOM SUR

Les travaux de rénovation énergétique « Bâtiment Basse Consommation » réceptionnés en 2021 :

COPROPRIÉTÉ

AU 61/65 RUE THOMAS-LEMAÎTRE

Construction : 1972

34 logements

59 % de propriétaires occupants

Travaux menés entre septembre 2019

et fin juin 2021 :

- création d'un abri poubelles ;
- ravalement des façades avec isolation thermique par l'extérieur ;
- réparation structurelle des balcons ;
- remplacement des garde-corps et des volets ;
- nouveaux appuis de fenêtres.

Résultat de la rénovation : -58 %

Consommation d'Énergie Primaire (CEP)

Coût total chantier : 1 107 438 €

501 458 € de subventions collectives

accordées au syndicat des copropriétaires

115 365 € d'aides individuelles

dont 75 % de subventions de l'Anah

et 25 % de financement par la ville (FIH)

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



COPROPRIÉTÉ AU 2/8 ALLÉE SIR ALEXANDER-FLEMING

Construction : 1959

40 logements

53 % de propriétaires occupants

Travaux menés entre décembre 2018

et mars 2021 :

- pose d'isolation thermique extérieure ;
- modifications des ouvertures et des garde-corps ;
- cloisonnement des halls ;
- mise en œuvre d'une ventilation mécanique contrôlée ;
- remplacement des volets.

Résultat de la rénovation : -45 % CEP

Coût total chantier : 925 000 €

259 676 € de subventions collectives

accordées au syndicat des copropriétaires

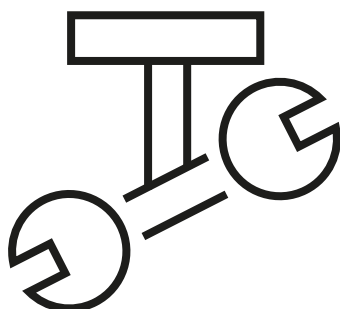
166 155 € d'aides individuelles

dont 87 % de subventions de l'Anah

et 13 % de financement par la ville (FIH)

PERSPECTIVES 2022

- > Réalisation de nouveaux diagnostics multicritères sur 3 adresses identifiées en 2021.
- > Organiser deux formations/ateliers sur les thèmes « Prévenir les impayés en copropriété » et « Comment bien choisir son syndicat ? ».
- > Définition des suites à donner au POPAC, le programme actuel s'arrêtant en 2022.



2

DÉVELOPPER UNE OFFRE EN ACCESSION ENCADRÉE POUR ENCOURAGER L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ DES NANTERRIENS

CONTEXTE

Pour faire face à la crise du logement que subit l'Île-de-France depuis de nombreuses années, la ville de Nanterre mène une politique de logement active en matière d'**accession encadrée** pour que les Nanterriens puissent devenir propriétaires dans leur ville. L'un des objectifs poursuivis est de permettre à des ménages primo-accédants aux revenus modestes ou limités, notamment ceux issus du parc social et les jeunes, d'accéder à la propriété à Nanterre en dépit de l'inflation que connaît le marché immobilier.

Ainsi, de nouvelles formes d'accession encadrée à la propriété sont développées comme le **bail réel solidaire** basé sur le principe de dissociation du foncier et du bâti qui garantit une accession sociale et solidaire sur le très long terme ; et l'**habitat participatif et coopératif** qui s'inscrit hors du système spéculatif car ce ne sont pas les logements qui sont vendus mais des parts sociales dont la valeur est déconnectée de la valeur du bâti.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



PERSPECTIVES 2022

- > Accompagner la réalisation d'une première opération expérimentale en bail réel solidaire sur un terrain de la ville, rue Philippe-Triaire. Développer ce type de programme dans d'autres opérations d'aménagement comme celui des Groues.
- > Continuer l'encadrement des prix de sortie au sein des opérations d'aménagement.

INDICATEURS

DEPUIS 2006,
894 LOGEMENTS ONT ÉTÉ COMMERCIALISÉS EN ACCESSION ENCADRÉE À DES PRIX INFÉRIEURS DE 25 % À 30 % À CEUX DU MARCHÉ.

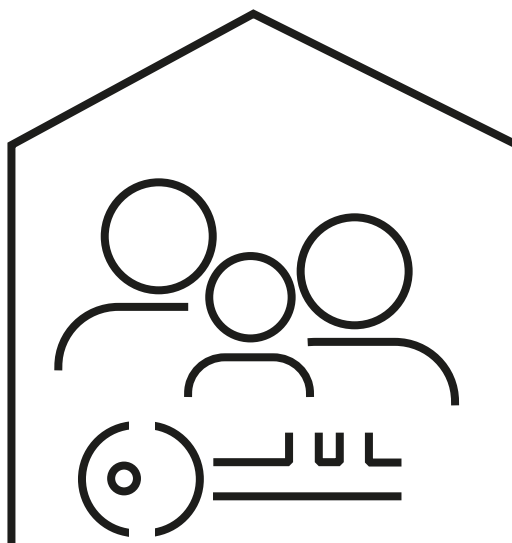
EN 2019, **45** LOGEMENTS EN ACCESSION ENCADRÉE ONT ÉTÉ LIVRÉS.

EN 2020, **80** LOGEMENTS EN ACCESSION ENCADRÉE ONT ÉTÉ LIVRÉS.

ÉCART DE PRIX MOYEN ENTRE LOGEMENTS NEUFS EN ACCESSION ENCADRÉE ET EN ACCESSION LIBRE À PRIX MAÎTRISÉ (RÉPONDANT AUX PRIX DE SORTIES FIXÉS DANS LA CHARTE DES CONSTRUCTIONS NEUVES) :
-30 % (ÉCART STABLE DEPUIS LES 10 DERNIÈRES ANNÉES).

L'ACCESSION ENCADRÉE À NANTERRE

Année	Acquéreurs issus du parc social	Acquéreurs issus du parc privé
2018	67 %	32 %
2019	86 %	8 %
2020	54 %	38 %





SUIVRE LES PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DE LA POLITIQUE LOCALE DE L'HABITAT À NANTERRE

CONTEXTE

Depuis 2003, la ville de Nanterre porte dans ses programmes locaux de l'habitat l'ambition de produire une diversité de logements dans sa stratégie de rénovation urbaine, participant ainsi au **rééquilibrage géographique de l'offre de logements sociaux**, afin de réduire leur part dans les quartiers en politique de la ville et l'augmenter dans les autres quartiers. Objectif : offrir des logements accessibles à tous, en particulier les Nanterriens et ceux travaillant à Nanterre.

Dans l'attente de l'adoption du programme métropolitain de l'habitat et de l'hébergement de la métropole du Grand Paris, la ville met en œuvre une politique assurant à la fois des prix de sorties répondant à cet objectif ainsi qu'à des objectifs qualitatifs, esthétiques et de confort d'usage traduits dans la **charte des constructions neuves** signée par les promoteurs.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

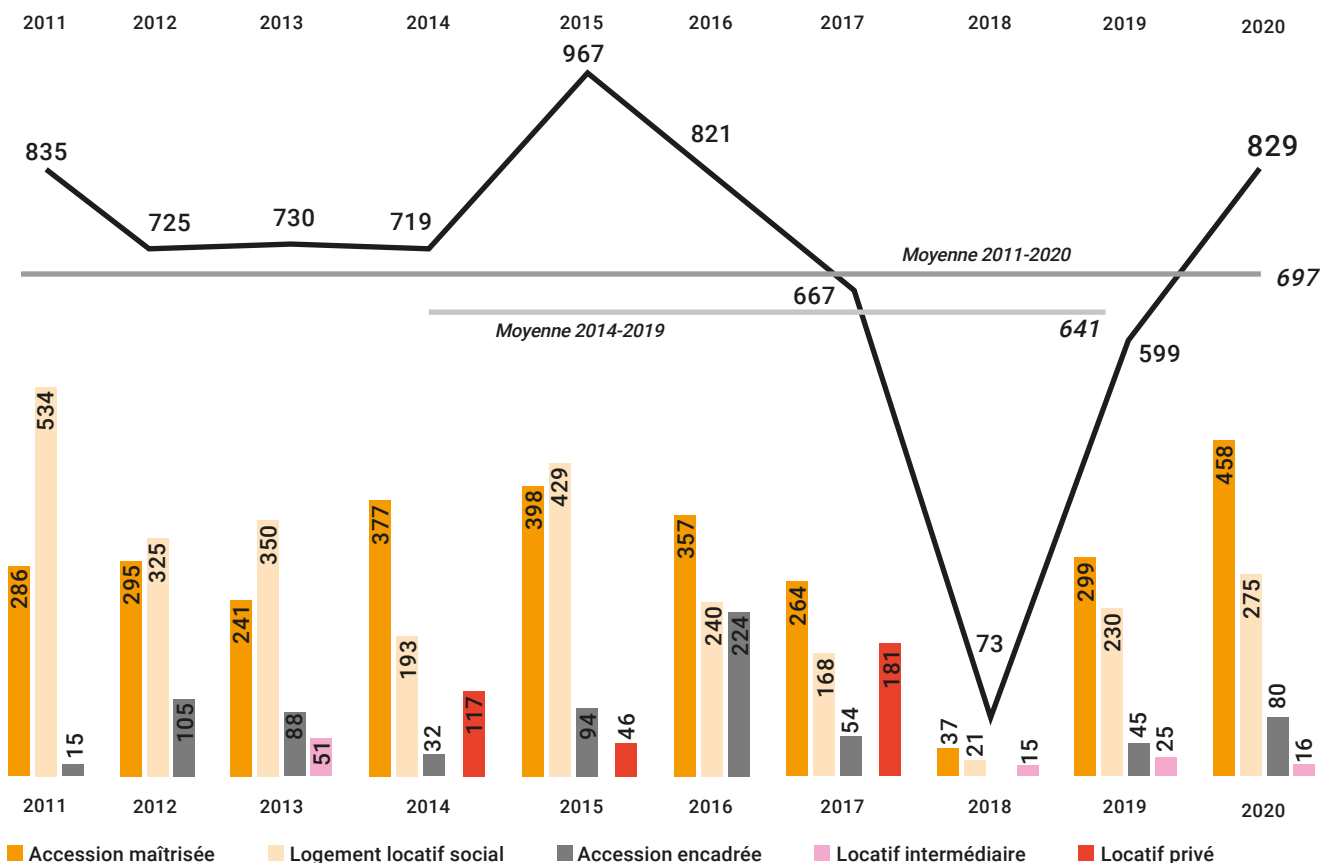


ACTIONS

- Mise en place de la maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS) inter bailleurs pour réaliser dans de bonnes conditions les relogements à venir nécessaires aux projets de rénovation des quartiers Chemin-de-l'Île, Anatole-France et Parc Sud.
- Poursuite de l'accompagnement du respect de la charte des constructions neuves.

INDICATEURS

NOMBRE ET NATURE DES LOGEMENTS LIVRÉS SUR LA PÉRIODE 2011-2020



4

MENER UNE POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT DURABLE

CONTEXTE

Nanterre se fixe pour cap de contribuer à la réalisation d'une **ville durable et solidaire**, attachée au bien-être de tous les Nanterriens. Cette ambition se matérialise par :

- l'accompagnement des grandes opérations d'aménagement par des démarches d'aide à la conception durable en lien avec les aménageurs ;
- la formulation de critères d'aménagement durables à respecter, prescrits par la charte qualité des constructions neuves de la ville, mais également introduits via des outils propres aux aménageurs (cahiers de prescriptions environnementales, chartes chantier vert, etc.) ;
- la volonté de témoigner de cette exemplarité environnementale à travers des certifications (pour la ville : labels Écoquartier, « NF Habitat HQE-Nanterre » ; pour les promoteurs : labels Biodiversity, Bâtiment Bas Carbone, etc.).

À ce jour, **trois quartiers sont labellisés «Écoquartier»** à Nanterre : Hoche, le secteur Nanterre-Université et les Groues (quartier en projet). Pour répondre à son ambition « d'être un quartier écologiquement exemplaire », la conception des Groues, futur 11^e quartier de Nanterre,

se dote de différentes études (stratégie développement durable, étude bioclimatique, évaluation d'impact en santé, AMI économie circulaire, etc.).

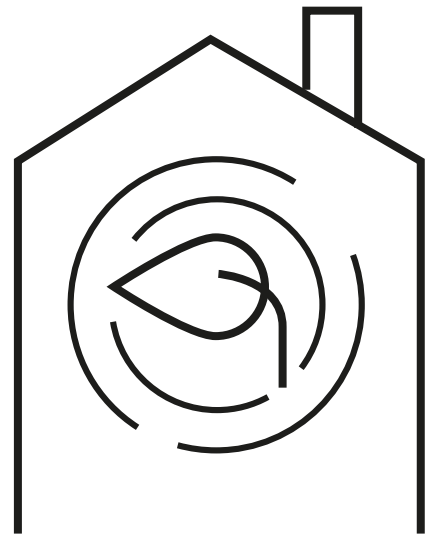
Enfin, depuis 2016, la ville encadre la production des logements neufs à travers sa **charte qualité des constructions neuves** qui vise à maîtriser les prix de sortie pour des logements abordables pour tous, assurer un confort d'usages et de cadre de vie, et lutter contre les malfaçons. Cette charte est conçue comme un outil de partenariat et de négociation auprès des différents opérateurs. Elle pose les bases d'une relation gagnant-gagnant visant à améliorer la qualité globale de la construction à Nanterre. En 2019, la ville a mis en place un partenariat avec CERQUAL (organisme certificateur) pour délivrer le label « NF Habitat HQE-Nanterre » aux opérations qui respectent le référentiel NF Habitat Haute Qualité Environnementale (HQE) et la charte qualité des constructions neuves de Nanterre.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTIONS

- Démarches de conceptions durables en accompagnement de chaque opération.
- Suivi du respect de la charte qualité des constructions neuves pour les premiers permis des Groues.



PERSPECTIVES 2022

> Actualisation de la charte des constructions neuves.

> Fin 2021, le quartier République (secteurs Anatole-France, Papeteries et Terrasses 3-5) est lauréat de l'appel à projets de la Région : « 100 quartiers innovants et écologiques ». Ainsi, les prochaines années permettront de mettre en œuvre les actions exemplaires proposées

(réhabilitation du groupe scolaire Anatole-France avec des matériaux biosourcés et s'accompagnant d'une végétalisation des cours, renforcement de la place du végétal dans le cadre du réaménagement du cœur d'îlot Anatole-France, requalification paysagère et écologique des abords de l'A86 et création d'une coulée verte

dans la continuité des Terrasses), en lien avec la requalification importante du secteur comprenant le projet Arboretum (construction d'un campus tertiaire en bois massif avec un vaste parc paysager de 10 ha et 1 272 arbres plantés), l'extension du parc du Chemin-de-l'île sur 2 ha et la rénovation de la cité Anatole-France.

5 CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS COMMUNAUX PERFORMANTS ÉNERGÉTIQUEMENT

CONTEXTE

Un travail important est réalisé lors de la conception d'un bâtiment avec la prise en compte du **bio climatisme**, une isolation optimale de l'enveloppe bâtie, l'installation de systèmes performants (éclairage LED, chaudière performante, ventilation double flux, GTB, etc.) ainsi que le développement de systèmes d'énergies renouvelables pour la production d'électricité et de chaleur.

L'énergie grise des matériaux est prise en compte dans la conception : utilisation du bois au groupe scolaire Abdelmalek-Sayad, dans les centres de loisirs Romain-Rolland et Joliot-Curie, de la terre crue au groupe scolaire Miriam-Makeba...

Un **travail sur les matériaux** dans le bâtiment est également réalisé : linoléum d'origine biosourcé pour les sols par exemple. L'ensemble de ces critères est pris en compte dans les appels d'offre de la ville et est évalué dans les propositions remises par les candidats.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTIONS

- Travaux en cours sur le premier groupe scolaire du quartier des Groues (dans le secteur François-Hanriot) : BEPOS E3C1 (très proche du niveau E4C2), ossature bois et production d'électricité renouvelable avec des panneaux photovoltaïques en toiture. Le bâtiment sera alimenté par le réseau de chaleur ENERTHERM. Livraison prévue en septembre 2023.
- Travaux de construction des vestiaires du stade Jean-Guimier (à énergie positive, construction mixte bois/béton). Livraison fin 2021.

INDICATEURS

INDICATEURS PLAN CLIMAT :

2013 : GROUPE SCOLAIRE A.-SAYAD

2015 : MAISON DE L'ENFANCE (ACCUEILLANT LE CENTRE DE LOISIRS DES PÂQUERETTES) / EXTENSION DE LA MAISON DU CHEMIN-DE-L'ÎLE (ESPACE JEUNESSE) / HALTE-ACCUEIL KIDIBOU

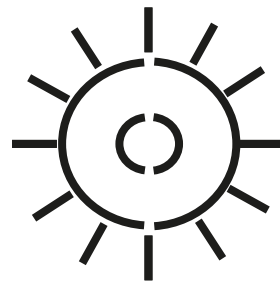
2016 : TERRASSE 9 : CENTRE SOCIOCULTUREL ET SALLE DE QUARTIER / MULTI-ACCUEIL GRAND CHAMP (CRÈCHE DIDEROT) / MUSIQUE POUR TOUS / PÔLE MOBILITÉ

2017 : EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE DES PÂQUERETTES (OUVERTURE EN AVRIL 2018) / CENTRES DE LOISIRS ROMAIN-ROLLAND ET JOLIOT-CURIE / CENTRE SOCIAL ET CULTUREL LA TRAVERSE

2019 : GROUPE SCOLAIRE MIRIAM-MAKEBA

PERSPECTIVES 2022

- > Démarrage des travaux de la Maison de la santé du quartier Centre qui sera bâtiment à énergie positive labellisé E3C1. Il disposera d'ossatures de façade en bois et produira de l'électricité renouvelable avec des panneaux photovoltaïques en toiture. Un système de géothermie sur sonde sera utilisé pour le chauffage du bâtiment.
- > Poursuite des études de conception sur le second groupe scolaire du quartier des Groues (BEPOS E4C2*). Livraison prévue en septembre 2025.
- > Gymnase Langevin : poursuite de la phase de consultation pour un marché global de performance énergétique (MPGP) – Gymnase de type BEPOS E4C2* avec intérêt sur les résultats en phase d'exploitation.
- Le bâtiment sera alimenté depuis la chaufferie bois existante dans le groupe scolaire Paul-Langevin.
- > VEFA (Vente en futur achèvement) Gymnase Croissant au niveau minimum E3C1 de la réglementation E+C- de la RT2012 : signature protocole PLD/ville en 2022 pour une mise en service en 2026.
- > VEFA (Vente en futur achèvement) Gymnase Courrière au niveau minimum E3C1 de la réglementation E+C- de la RT2012 - Garenne : programme à réaliser/acter avec PLD en 2021 pour une livraison prévue en 2026.
- > Nouvelle médiathèque dans le Parc Sud entre les Tours Aillaud : bâtiment à énergie positive.



* E4C2 : correspond à la note la plus élevée du label E+C- de Bâtiment à Énergie Positive et Réduction Carbone



ZOOM SUR

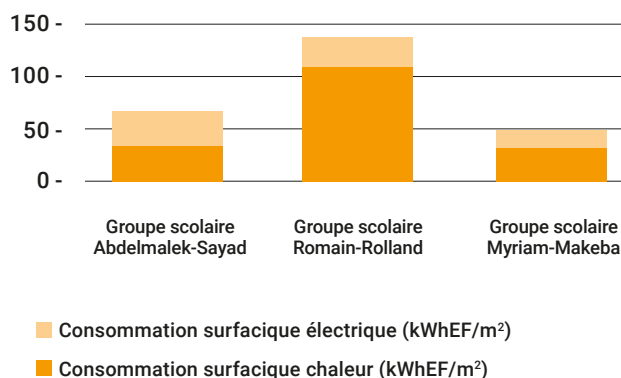
Le bilan énergétique 2020 des groupes scolaires Abdelmalek-Sayad et Miriam-Makeba

Les consommations cumulées (électrique et chaleur) du groupe scolaire Sayad sont déjà nettement inférieures à un groupe scolaire de taille équivalente. Idem pour le groupe scolaire Makeba nouvellement construit.

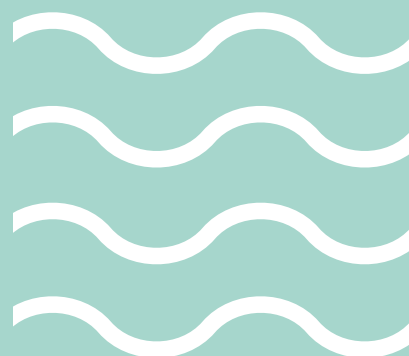
NOTA : Les résultats de consommation de chaleur du groupe scolaire Makeba sont provisoires (la consommation bois potentielle de 2020 n'étant pas intégrée sur cette première année d'exploitation du site faute d'informations sur les premières livraisons bois). Ils laissent toutefois présager de très bons résultats globaux, et notamment sur l'électricité.

Il est encore plus intéressant d'intégrer à ces chiffres l'export de production photovoltaïque ou encore l'énergie du réseau de chaleur qui alimente le groupe Sayad en énergie renouvelable à hauteur de 50 %.

COMPARAISON DES CONSOMMATIONS SURFACIQUES (kWh/M²)







NANTERRE UNE POLITIQUE EN FAVEUR DE

LA

PRÉSERVATION

DES

RESSOURCES

NATURELLES

OBJECTIFS DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE



MOBILISER LA POPULATION À RÉDUIRE LA PRODUCTION DE DÉCHETS ET LUTTER CONTRE LES INCIVILITÉS

CONTEXTE

Avec la raréfaction des matières premières, les pollutions liées à la collecte, l'enfouissement ou l'incinération, la réduction de la production de déchets est un enjeu majeur en matière de préservation des ressources naturelles. La politique en matière de réduction, de tri, de collecte et de valorisation des déchets est une compétence exercée de plein droit par l'établissement public territorial Paris Ouest La Défense (POLD). Cette politique s'articule autour de 3 axes :

1. Favoriser la valorisation des déchets

- Subvention à l'achat de composteurs.
- De nombreux points de collecte sur le territoire : 122 colonnes à verre, 46 bornes à textiles, 35 bornes à piles, 14 composteurs collectifs.
- Collecte des biodéchets des marchés forains du Centre et de la Gare et des groupes scolaires Jules-Ferry A et B.

2. Sensibiliser tous les publics

Des actions de sensibilisation au tri des déchets sont menées auprès des écoliers en partenariat avec l'Éducation nationale à travers le programme scolaire, tandis que des ateliers sont organisés auprès du grand public lors d'événements. Ces interventions permettent d'allier préservation des ressources, acquisition de gestes citoyens et de se familiariser avec les modes de collecte.

3. Renforcer la propreté

et lutter contre les incivilités
Pour répondre aux incivilités en matière de déchets (bacs non rentrés, dépôts sauvages), la ville a mis en place :

- une brigade de lutte contre les incivilités ;
- une surveillance vidéo sur l'espace public ;
- un ramassage des dépôts sauvages par camion dans un délai de 48 heures maximum.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTIONS

- Extension des consignes de tri.
« Tous les emballages et tous les papiers se trient ! ».
- Extension de la collecte des biodéchets à tous les marchés forains.
- Travail préparatoire au renouvellement du marché de collecte en porte-à-porte.
- Expérimentation de collecte des masques usagés dans 5 sites municipaux : les centres municipaux de santé Maurice-Thorez et du Parc, le pôle de vaccination, l'hôtel de ville et la tour A.

INDICATEURS

EN 2020, **361,09 KILOS** DE DÉCHETS PRODUITS PAR HABITANT SOIT UNE BAISSSE DE 38 KG/HABITANT PAR RAPPORT À 2017.

948 COMPOSTEURS DISTRIBUÉS JUSQU'À FIN 2020.

DEPUIS 2017, **101** CLASSES ONT BÉNÉFICIÉ D'ATELIERS DISPENSÉS PAR LES ANIMATEURS DE LA PRÉVENTION ET DU TRI.

PERSPECTIVES 2022

- > Prise d'effet du nouveau marché de collecte au 1^{er} avril 2022.
- > Étude sur la stratégie de gestion des biodéchets des ménages.
- > Extension de la collecte des biodéchets dans les écoles de la ville.



ZOOM SUR

L'adaptation des prestations de collecte des déchets aux besoins des habitants

Le décalage des horaires pour collecter les immeubles importants, l'augmentation de la fréquence (objets encombrants et déchets recyclables), et la collecte des objets encombrants à certains dépôts sauvages ont été notamment mis en place.



2

CONTINUER LA LUTTE CONTRE LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES CHIMIQUES

CONTEXTE

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les collectivités territoriales n'étaient plus autorisées à utiliser des produits phytosanitaires, à l'exception des cimetières et stades. La ville avait anticipé cette obligation légale dès 2012, en abandonnant progressivement l'emploi de produits chimiques sur les espaces verts (plan vert et plan de désherbage).

Des **méthodes alternatives de désherbage** sont utilisées comme le désherbage thermique ou manuel. L'interdiction d'utiliser des pesticides s'est étendue aux particuliers en janvier 2019. La ville s'investit également au sein du collectif des maires anti-pesticides pour protéger les riverains des produits phytosanitaires, et en interdire l'utilisation sur son territoire.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTIONS

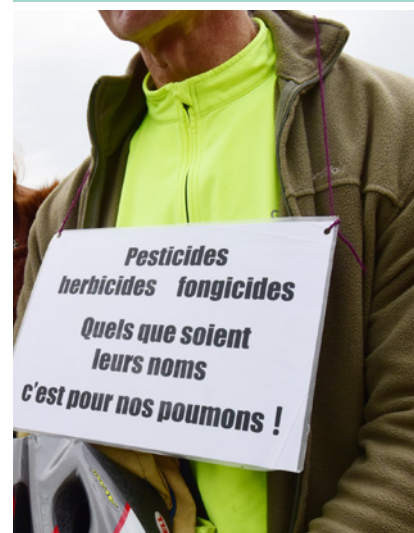
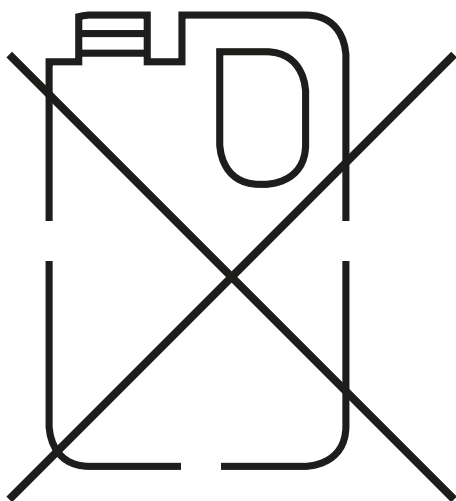
- ⊙ Interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires. Suite à l'annulation de l'arrêté du maire de 2019 concernant l'interdiction des produits phytosanitaires chimiques sur tout le territoire, un nouvel arrêté a été pris en mars 2021. Il vise à interdire les produits phytosanitaires chimiques, en les considérant comme des déchets dangereux. Le présent arrêté a été annulé en octobre 2021.

INDICATEUR

ZÉRO PRODUIT CHIMIQUE POUR L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS, DES CIMETIÈRES ET DES STADES.

PERSPECTIVES 2022

- > Un comité de pilotage se tiendra en 2022 en présence des élus et des services municipaux, afin de dresser le bilan des pratiques écologiques de la ville et d'échanger sur les perspectives à mettre en place (formations, achat de matériels...).
- > Au sein du collectif des maires anti-pesticides, la ville portera la question de l'utilisation des produits phytosanitaires et le renouvellement du glyphosate au niveau européen.



3

RENATURATION DU BASSIN DES CHÈNEVREUX

CONTEXTE

Le parc des Chênevreux a été inauguré en 2006. Il a été conçu et est géré de façon écologique. Depuis 2013, il a été récompensé par le **label ÉcoJardin** porté par l'Office France de la Biodiversité. En 2021, le label a été renouvelé pour la deuxième fois.

Ce label est une reconnaissance du travail de l'équipe gestionnaire du parc et de son implication. L'équipe s'intègre dans une démarche d'amélioration continue, réinterrogeant ses pratiques afin de garantir une gestion la plus adaptée aux usages et à la **biodiversité** du site.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTIONS

- ⦿ Dans un cadre d'amélioration continue, des travaux de renaturation du bassin écologique du parc ont été engagés à l'automne 2021. En 2019, une étude a montré que l'intégrité de l'étanchéité du bassin avait été touchée. Il a donc été décidé d'installer une nouvelle étanchéité et de réaliser des travaux de renaturation afin d'assurer un meilleur accueil de la faune et de la flore.

INDICATEURS

2 SITES LABELLISÉS ÉCOJARDIN
(LE PARC DES CHÈNEVREUX
ET LE CIMETIÈRE PAYSAGER
DU MONT-VALÉRIEN)

258 ESPÈCES OBSERVÉES DEPUIS 2011
DONT :
157 ESPÈCES FLORISTIQUES
26 ESPÈCES D'OISEAUX
74 ESPÈCES D'INSECTES

PERSPECTIVES 2022

- > Remplacement de la haie de bambou par des arbustes indigènes.
- > Livraison du bassin réhabilité.



ZOOM SUR

Le chardonneret

Élégant, l'oiseau protégé, aux belles couleurs vives, a été observé pour la deuxième fois dans le parc des Chênevreux.

4

ÉTUDE DES POLLINISATEURS SAUVAGES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL PAR L'OPIE

CONTEXTE

Les ruches installées dans la ville et communes avoisinantes sont de plus en plus nombreuses. Les colonies de ruches sont composées d'une seule espèce, l'abeille domestique, Apis mellifera, qui entre en concurrence avec les pollinisateurs sauvages et locaux (autres espèces d'abeilles, bourdons, syrphes, mouches...).

ACTIONS

- ⦿ La ville a fait appel en 2020 à l'OPIE (l'office pour les insectes et leur environnement) qui a réalisé une étude sur l'état de santé des pollinisateurs sauvages dans les espaces communaux afin de mieux comprendre l'influence des ruches sur notre environnement.

OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



PERSPECTIVES 2022

- > Cette étude permettra de favoriser le retour de ces pollinisateurs sauvages, que ce soit par le biais de l'augmentation d'espaces végétalisés et fleuris, le choix de semis spécifiques, la plantation d'espèces indigènes ou l'installation d'aménagements de nidification de pollinisateurs sauvages (tiges creuses, ensablement, bois mort...).
- Les résultats de cette étude seront disponibles en 2022.

5

SUIVI NATURALISTE DES ESPACES VERTS COMMUNAUX

CONTEXTE

Afin d'associer la population dans la préservation de la biodiversité locale, la ville met en place depuis 2014 des protocoles en s'appuyant sur les **sciences participatives** :

- Florilèges pour la flore prairiale ;
- PROPAGE pour les papillons ;
- SPIPOLL pour les insectes pollinisateurs ;
- Vigie Chiro pour les chauve-souris ;
- Lichen Go pour les lichens ;
- Mission hérisson pour la petite faune ;
- OPVT pour les vers de terre ;
- Opération Escargots pour les escargots.

La ville utilise également ses propres protocoles (mis en œuvre en interne) pour observer l'avifaune, la flore en général, les mammifères, les amphibiens et les reptiles. Ces observations naturalistes permettent d'identifier des sites d'intérêt écologique, de connaître l'état de la biodiversité des sites communaux, et de mettre en œuvre des **mesures de préservation ou de restauration des milieux**.

OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTIONS

- ⦿ L'Agence régionale de la biodiversité a lancé en 2020 l'étude COOL sur la biodiversité des cimetières franciliens. Le cimetière du Mont-Valérien a été sélectionné parmi les 45 cimetières franciliens pour participer à l'étude. Plusieurs axes sont observés : la flore herbacée, les insectes pollinisateurs, les chiroptères, la petite faune et l'avifaune.



ZOOM SUR

Une oothèque (cocon) de mante a été observée sur le parvis de l'hôtel de ville

INDICATEURS

1 114 ESPÈCES CUMULÉES
(+33 DEPUIS 2020) ONT ÉTÉ OBSERVÉES
ENTRE 2011 ET 2021 DONT :

640 ESPÈCES FLORISTIQUES
(+ 3 DEPUIS 2020)

79 ESPÈCES D'OISEAUX (= DEPUIS 2020)
5 ESPÈCES DE CHAUVE-SOURIS (+1 DEPUIS 2020)
319 ESPÈCES D'INSECTES (+16 DEPUIS 2020)
9 ESPÈCES D'AMPHIBIENS (= DEPUIS 2020)
3 ESPÈCES DE REPTILES (= DEPUIS 2020)

PERSPECTIVES 2022 > Poursuite du suivi naturaliste.
> Mise à jour des données floristiques sur le territoire.



POUR SUIVRE LA GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS ET LE DÉVELOPPEMENT DU PATRIMOINE ARBORÉ

CONTEXTE

Accroître la place de la nature en ville est nécessaire pour **lutter contre les effets du réchauffement climatique** et améliorer le bien-être de la population.

Cela passe par le renforcement des espaces arborés, la perméabilisation des sols et l'implantation d'activités d'agriculture urbaine. Les arbres participent par ailleurs à la lutte contre les îlots de chaleur urbains.

La gestion différenciée est une technique d'entretien des espaces verts qui contribue à un **développement plus naturel de la végétation** et favorise le retour de la biodiversité. À Nanterre, cela se traduit par des fauches tardives, une meilleure gestion de la ressource en eau, la plantation d'espèces indigènes, la suppression de l'utilisation des produits chimiques.

La préservation des ressources naturelles passe également par la mise en place d'outils visant à protéger le patrimoine existant, comme le **Barème d'Évaluation de la Valeur de l'Arbre (BEVA)**, approuvé par le conseil municipal en 2019. Il s'agit d'un outil mis en place afin de protéger le patrimoine végétal précieux, qui prévoit des compensations financières en cas d'abatage ou d'accidents provoqués sur des arbres appartenant à la ville.

Le **patrimoine végétal** est également **protégé par le PLU** qui comporte de nombreuses clauses concernant les arbres isolés, les alignements d'arbres ou les espaces verts. Cet outil d'urbanisme permet également d'encourager la végétalisation avec des objectifs différenciés par secteur en matière de perméabilité des sols, de végétalisation des façades et des toitures.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTIONS

- Ouverture exceptionnel au public du centre de loisirs des Bizis : désimperméabilisation et végétalisation de la cour.



- Plantation de 10 arbres dans le cadre d'un conventionnement avec l'association environnement 92.

ZOOM SUR

La mise en place d'un verger urbain allée des Glycines en novembre/décembre 2021

En partenariat avec Nanterre Coop Habitat : plantation de 30 arbres fruitiers, d'une haie bocagère et d'une prairie naturelle de 1 000 m².

INDICATEURS

13 300

ARBRES ENTRETENUS PAR LA VILLE.

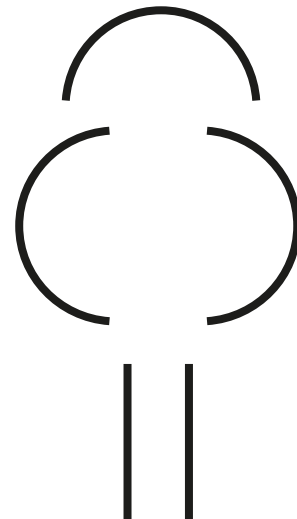
347 000 EUROS EN 2021

POUR L'ENTRETIEN DES ARBRES, 150 000 € POUR LE PROGRAMME DE PERMÉABILISATION DES SOLS EN 2022. LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT EST RÉVISÉ CHAQUE ANNÉE.

AUGMENTATION DE **11,54%** DES SURFACES GLOBALES EN GESTION DEPUIS 2010 SOIT UNE HAUSSE DE 11,7 HA.

PERSPECTIVES 2022

- > Réflexion engagée pour proposer d'autres sites à la labellisation (alignement d'arbres par exemple).
- > Désimperméabilisation et végétalisation des cours d'écoles des groupes scolaires de Balzac et Casanova (sous réserve de validation).
- > Projet d'aménagement d'un verger allée Fernand-Léger (20 arbres fruitiers) en complément du projet de jardin partagé financé par Nanterre Coop Habitat.
- > Réflexion avec le conseil citoyen de la transition écologique, autour de l'appropriation de la plantation de 5 000 arbres par les habitants.





VERS UNE MEILLEURE GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU

CONTEXTE

Préserver la ressource en eau passe par la **réduction de l'arrosage des espaces verts**, en choisissant des plantes aux besoins hydriques moindres et en rationalisant l'utilisation des réseaux d'arrosage, en partenariat avec les aménageurs (SEMNA, PLD).

L'obligation de gérer les eaux pluviales sans rejet dans le réseau communal permet de limiter les débordements du réseau dans les milieux naturels et d'éviter les pollutions de la Seine. La **gestion des eaux pluviales** passe aussi par des solutions paysagères comme la création de jardin de pluie, de toiture végétalisée ou de tranchée drainante. Ce qui permet de réduire les îlots de chaleur et faciliter la végétalisation en ville.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTIONS

- Signature du contrat de bassin : il s'agit d'un engagement « moral », technique et financier entre maîtres d'ouvrage locaux et partenaires financiers (Région Île-de-France, métropole du Grand Paris, Agence de l'eau Seine Normandie) sur un programme d'actions concertées pour une meilleure gestion de l'eau dans le périmètre du bassin versant allant de l'Est du département des Yvelines à l'Est de la ville de Paris.
- Signature du contrat « Eau, Trame Verte et Bleue et Climat » : 14 projets tels que la végétalisation de toitures, la désimperméabilisation des sols ou la réalisation de parcours éducatifs sur l'eau pour les élèves.

INDICATEURS

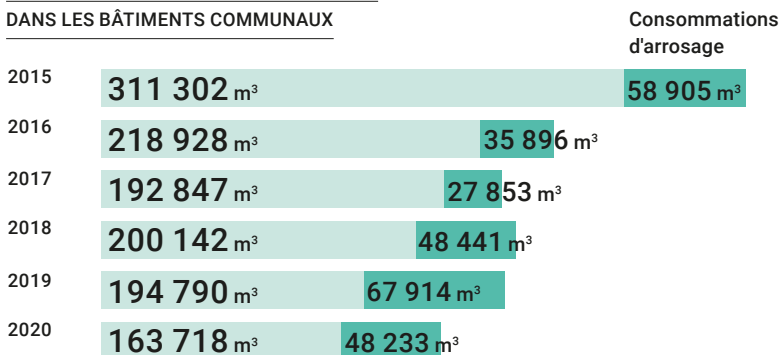
163 718 M³ D'EAU CONSOMMÉE EN 2020 DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX SOIT UNE BAISSÉ DE 47,4 % DEPUIS 2015.

48 223 M³ D'EAU CONSOMMÉE POUR L'ARROSAGE EN 2020 SOIT UNE BAISSÉ DE PRÈS DE 19,5 % DEPUIS 2015.

60% D'ÉCONOMIE EN EAU RÉALISÉE SUR LES PISCINES (POUR UN OBJECTIF INITIAL DE 41%).

6 816 € D'AIDES FINANCIÈRES DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE DANS LE CADRE DES PROJETS DE DÉSIMPERMÉABILISATION.

ÉVOLUTION DES CONSOMMATIONS D'EAU DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX



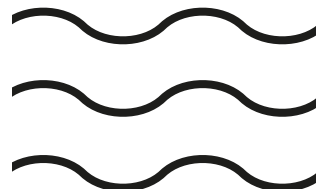
ZOOM SUR

L'acquisition en 2020 de 3 sondes tensiométriques

Installées à titre expérimental rue de Courbevoie, lors de la plantation des 25 nouveaux arbres, ces sondes permettent de mesurer la force que la racine doit déployer pour extraire l'eau du sol avec précision et de comprendre les besoins hydriques de l'arbre.

PERSPECTIVES 2022

- > Novembre 2021 à mars 2022 : désimperméabilisation et végétalisation partielle du boulevard Émile-Zola et de l'avenue du Général-Leclerc.
- > Recherche de sources dans le cimetière paysager du Mont-Valérien.





NANTERRE UNE POLITIQUE DE

LUTTE CONTRE

LES RISQUES

SANTÉ-

ENVIRONNEMENT

OBJECTIFS DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE



TRAVAILLER SUR LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR DES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT UN PUBLIC SENSIBLE

CONTEXTE

Certains publics sont plus sensibles que d'autres à la qualité de l'air intérieur, en particulier les enfants qui passent près de 90 % de leur temps dans des lieux clos : leur logement, les transports, l'école ou la crèche. Afin de répondre au dispositif réglementaire de surveillance de la qualité de l'air dans les établissements recevant du public

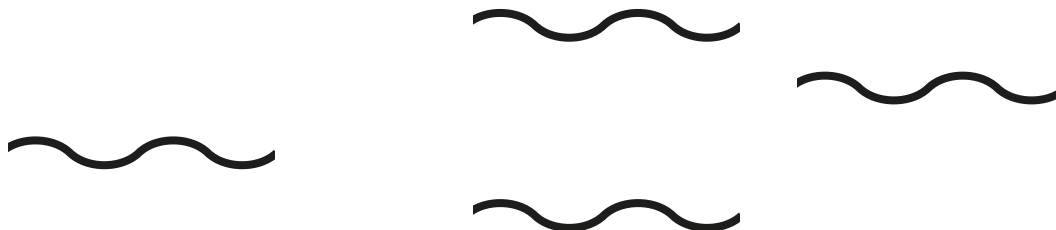
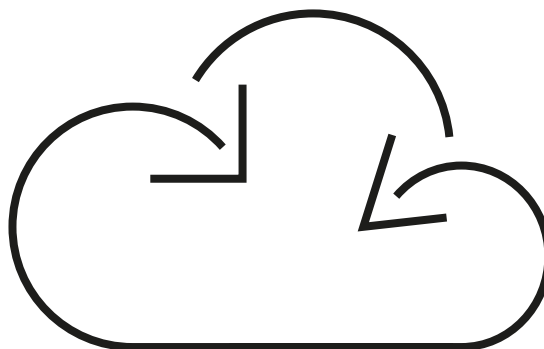
(décrets n°2015-1000 et n°2015-1926), la ville de Nanterre s'est engagée dans une démarche progressive de la surveillance de la qualité de l'air intérieur permettant de **sensibiliser les occupants et d'adopter de nouvelles pratiques** dans 102 établissements (multi-accueils/RPAM, groupes scolaires et gymnases).

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



PERSPECTIVES 2022

- > Le contrôle des systèmes d'aération et de ventilation des bâtiments et salles concernées (dernier trimestre 2021).
- > Le diagnostic des pratiques des occupants : pratique de gestion, de maintenance et d'entretien/ménage (dernier trimestre 2021).
- > L'élaboration d'un plan d'actions visant à agir sur les sources potentielles de polluants intérieurs (fin 1^{er} trimestre 2022) et lancement du plan avant la mise en place d'une sensibilisation des personnels courant du 2^e trimestre 2022.



2

INTÉGRER UNE APPROCHE SANTÉ À LA POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT POUR CONTRIBUER AU BIEN-ÊTRE DE TOUS LES NANTERRIENS

CONTEXTE

Depuis 2015, le PLU encadre les futurs développements, pose des exigences de qualités urbaines et environnementales et promeut un **urbanisme favorable à la santé** (UFS). La réalisation d'évaluation d'impact en santé (EIS) s'inscrit dans cet engagement.

À ce jour, la ville a mené en lien avec ses aménageurs, trois EIS sur son territoire : les projets Cœur de Quartier, les Papeteries de la Seine et les Groues.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



PERSPECTIVES 2022

- > Poursuivre le travail sur la mise en œuvre des recommandations des EIS des Papeteries de la Seine et des Groues, avec l'ensemble des parties prenantes du projet, tout en intégrant les aléas des projets.
- > Fédérer l'ensemble des acteurs de l'aménagement autour de cette approche santé pour que cette vision devienne commune.
- > Intégrer les enjeux d'un urbanisme favorable à la santé (UFS) à l'ensemble des opérations, sans forcément avoir recours à l'outil EIS.



ZOOM SUR

Le schéma de cohérence territoriale (SCoT)

La métropole du Grand Paris ambitionne de se doter de son document cadre en termes de planification urbaine, le SCOT, d'ici à l'automne 2022 et qui s'imposera aux futurs plans locaux d'urbanisme intercommunaux. Dans le cadre de cette élaboration, la ville a pour enjeu de relayer les principales orientations dont elle est porteuse pour l'avenir de la métropole. Parmi les sujets d'ores et déjà renvoyés : l'intégration de la promotion du bien-être de tous les grands parisiens dans les politiques d'aménagement, le développement d'une métropole abordable pour tous passant notamment par l'obligation de réaliser 30% de logements sociaux dans toute opération située hors quartier

politique de la ville et hors communes soumises aux obligations de rattrapage SRU, et le renforcement de la place de la nature en ville avec l'inscription de tendre vers 30% de pleine terre pour les développements à venir.

Si le planning de la métropole est tenu, le SCOT est appelé à faire l'objet d'une enquête publique avant son approbation. L'objectif sera dans le cadre de cette enquête de faire pleinement entendre la voix de Nanterre.



LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ, UNE APPROCHE GLOBALE ET PARTAGÉE PAR LES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ

CONTEXTE

La ville de Nanterre mène depuis plusieurs décennies une politique de santé et de prévention ambitieuse.

En plaçant la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé au cœur de cette action, la ville a développé une **offre de soins et de prévention accessible** avec notamment : les centres municipaux de santé, le centre médico-sportif, l'Espace santé jeunes et le centre de dépistage et de vaccination. Elle gère également sur délégation départementale deux centres de protection maternelle et infantile, et un centre d'éducation et de planification familiale.

Les **programmes de prévention** et les dispositifs transversaux comme le conseil local en santé mentale ou l'atelier santé ville permettent la mise en réseau des problématiques d'accès aux soins spécifiques avec les acteurs locaux des champs sanitaires et médico-sociaux et favorisent le développement d'actions dit « aller-vers » pour cibler les habitants qui auraient des difficultés d'accès aux soins.

Ces structures travaillent en pluridisciplinarité et ne cessent d'innover pour promouvoir le bien-être et la santé globale des usagers et des patients. On peut citer les programmes d'éducation thérapeutique du patient, la mise en place du sport santé sur ordonnance ou encore des permanences sociales au sein des PMI et de l'Espace santé jeunes.

L'action de la ville en matière de santé est souvent citée en exemple et bénéficie d'un soutien financier important des institutions via des réponses à appels à projets (ARS, CPAM, État).

La ville s'attache à travailler en lien avec l'ensemble des acteurs du soin et du champ médico-social. Elle a initié et coordonné avec l'hôpital Max-Fourestier et les professionnels de santé libéraux la **constitution de la première communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS)** des Hauts-de-Seine début 2020.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTIONS

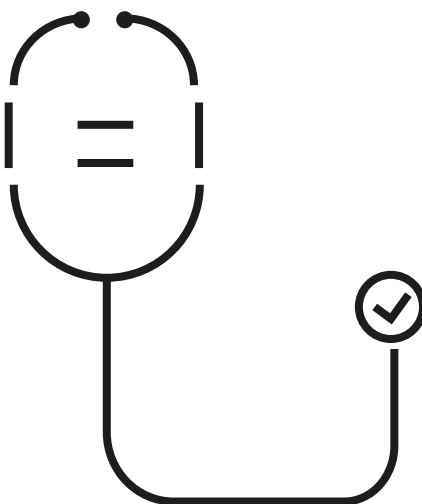
- Au début de la crise sanitaire, la ville a opté pour la création d'un lieu dédié à la prise en charge du COVID au Palais des sports. Cette structure a permis de faciliter la continuité des soins dans les centres municipaux de santé et dans les cabinets libéraux tout en offrant un service adapté aux personnes symptomatiques.
- Le partenariat avec les professionnels de la ville s'est renforcé durant cette période pour mettre en place et gérer les structures dédiées à la prévention, aux dépistages et à la prise en charge du COVID : consultations dédiées, tests COVID et vaccination. Le réseau d'acteurs a su se coordonner pour un bon maillage territorial et l'effort de communication a permis une meilleure orientation des usagers.
- Actions de prévention et de dépistage du COVID dans les principaux foyers de travailleurs migrants
- La campagne vaccinale 2021 a démarré à Nanterre début janvier avec l'ouverture d'un centre à l'hôpital Max-Fourestier. La tension initiale sur la prise de rendez-vous essentiellement via internet a nécessité la mise en place d'un standard dédié pour favoriser l'accès des aînés nanterriens à la vaccination. La ville a également fait des efforts importants pour faciliter l'accès (vaccino-bus, vaccination dans les quartiers) et en proposant des points de prises de rendez-vous multiples (standard, marchés, mairies de quartier, Doctolib) ainsi que des orientations facilitées pour les professionnels de santé. Le CLIC a également proposé des transports individuels vers les centres pour les personnes en difficultés de mobilité.

INDICATEURS

AVRIL 2021 : OUVERTURE D'UN CENTRE DE VACCINATION À L'ESPACE CHEVREUL :
6 JOURS/7
3 500 VACCINATIONS/SEMAINE

PERSPECTIVES 2022

- > L'élaboration du nouveau contrat local de santé permettra une mise en commun, avec tous ces acteurs, des leviers d'actions prioritaires pour améliorer la santé et le bien-être des Nanterriens pour les années à venir.



INDICATEURS

EN 2020 :
UN CENTRE COVID DÉDIÉ, UNE CELLULE D'ÉCOUTE ET DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE, UN CENTRE DE DÉPISTAGE PCR, UN CENTRE DE VACCINATION :

562 PATIENTS DONT 86 % DE NANTERRIENS POUR UN TOTAL DE 1 507 PASSAGES SUR LE CENTRE COVID DÉDIÉ.

935 RÉSIDENTS EN FOYER DE TRAVAILLEURS MIGRANTS SENSIBILISÉS, DÉPISTÉS ET ORIENTÉS.

4 OPÉRATIONS DE TEST PCR GRAND PUBLIC AU BÉNÉFICE DE 1 100 PATIENTS (DURANT LA PÉRIODE ESTIVALE) ET PLUS DE 3 000 TESTS RÉALISÉS PAR LES ÉQUIPES CMS.

PLUS DE 500 PATIENTS ÂGÉS À RISQUE APPELÉS DANS LES CMS POUR FACILITER LA CONTINUITÉ DES SOINS.

OUVERTURE D'UN STANDARD DÉDIÉ À LA VACCINATION POUR LES NANTERRIENS DÈS LA MI-FÉVRIER, RÉPONDANT À PLUS DE 5 000 APPELS HEBDOMADAIRES EN PÉRIODE HAUTE.

PLUS DE 200 PROFESSIONNELS DE SANTÉ VOLONTAIRES SUR LE CENTRE DE VACCINATION.

PRÈS DE 50 000 VACCINS RÉALISÉS DEPUIS L'OUVERTURE DU CENTRE DE VACCINATION.



ZOOM SUR

Les actions à destination des résidents des foyers de travailleurs migrants, CHRS, CHUM

Dès le 16 mars, la municipalité s'est organisée pour maintenir le lien avec les équipes de direction des hébergements spécifiques et pouvoir répondre aux sollicitations notamment en termes de coordination de l'aide sociale.

À la mi-avril, deux jours d'intervention sur le site de Coallia ont été organisés. À la suite desquels, la direction d'Adoma a sollicité la même opération sur ses deux structures (FTM Primevères et FTM Sorbiers).

Le protocole a été travaillé avec le service de médecine sociale du CASH. Visite de l'ensemble des résidents présents : circuit administratif/infirmier (prise des constantes, interrogatoire médical sommaire pour repérage des facteurs de risque, consultation médicale si existence d'un ou plusieurs facteurs de risque et pour tous les résidents âgés de plus de 55 ans, orientation/conduite à tenir, rappel des gestes barrières, remise de masques). Au total sur les 8 jours d'intervention, 935 résidents ont bénéficié de ce parcours.

Cette opération a reçu a posteriori le soutien financier de l'ARS à hauteur de 30 000 euros. Le protocole d'intervention a été repris par d'autres services santé des villes limitrophes.

PERSPECTIVES 2022

- > Contrat local de santé mis en parenthèses en 2020-2021 : reprise des travaux en 2022. Le CLS est signé entre l'Agence Régionale de Santé, L'État, la CPAM et la ville. Son élaboration est l'occasion de repartager les enjeux de santé publique et de s'accorder sur les moyens à mettre en œuvre pour y répondre.
- > Développer l'offre de soins sur la ville :
 - Un diagnostic approfondi de l'offre de soin a permis de préciser les besoins en santé de la population corrélé à l'offre disponible. La communauté libérale partage cet enjeu.
 - La municipalité préempte/cible des locaux disponibles pour favoriser l'implantation de nouveaux praticiens et aide à leur installation via la direction du développement local.
- En 2022, un observatoire local de l'offre de soin en lien avec la CPTS sera créé pour anticiper les départs des professionnels et innover pour favoriser les nouvelles installations.



L'INCLUSION DE TOUS LES PUBLICS



OBJECTIFS DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE



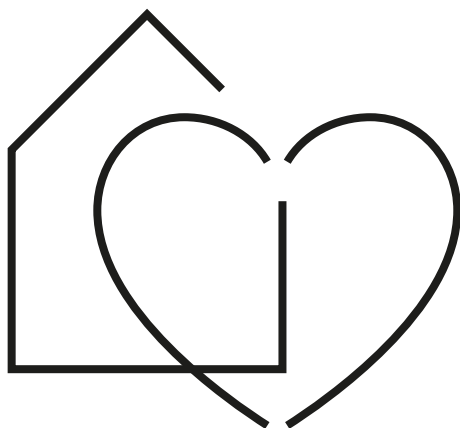
ACCOMPAGNER LES PUBLICS SANS DOMICILE

CONTEXTE

Ville diverse, Nanterre reste aujourd'hui encore une ville populaire.

21 % des Nanterriens vivent sous le seuil de pauvreté. Ville préfecture, Nanterre concentre un nombre de places d'hébergement important ainsi que de nombreuses structures de domiciliation pour des publics spécifiques (gens du voyage, résidents du CASH, sortants de prison, demandeurs d'asile... ou pour des Nanterriens ayant perdu leur domicile suite à un événement de la vie). Les données INSEE mettent aussi en évidence la présence de ménages complexes révélatrice de situations d'hébergement amical ou familial, à la pérennité fragile.

Des situations de vie complexes et diverses appelant à un panel de réponses aussi bien sur le court terme, qu'à un accompagnement sur le plus long terme.



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTIONS

- La domiciliation administrative des publics sans domicile, dont le nombre est passé de 213 en 2009 à 562 en 2020. Nanterre est en deuxième position des villes du département en matière de nombre de domiciliation. Cette mission est en partie assurée par la convention avec l'ASSOL qui en domiciliant ces personnes leur permet d'accéder à leurs droits depuis 2009. L'association propose un accueil de jour et un accompagnement social si nécessaire.
- Convention entre le CCAS et le CAARUD (Centres d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues) pour les publics en errance dans le centre-ville, tandis qu'il assure la coordination des acteurs du territoire (l'ASSOL, le CAARUD, la Croix Rouge, l'Ordre de Malte et EMMAÛS) pour la réalisation de maraudes ou encore la mise à l'abri.

2

LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE : OUVERTURE DE L'ÉPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

CONTEXTE

La ville contribue chaque année au **financement de repas** distribués par les Restos du cœur, le Secours populaire, le Secours catholique et le Relais Bébé. À raison de 2 € le repas, ce soutien à la lutte contre la précarité alimentaire a représenté près de 250 000 € en 2020. De plus, la ville a continué de soutenir **l'épicerie sociale et solidaire** ouverte depuis novembre 2019 afin d'apporter une réponse nouvelle à la diversité des situations de précarité alimentaire (réalisation et mise à disposition des locaux, financement d'un travailleur social à mi-temps, soutien financier...).

Elle s'adresse à un public en moins grande précarité dont la situation financière peut se trouver déséquilibrée par un accident de la vie (maladie, séparation, chômage, retraite...), une dépense imprévue ou un projet à financer. C'est une réponse ponctuelle, limitée dans le temps qui permet le choix des denrées et une participation financière à leur achat, facteurs de respect de la dignité des bénéficiaires. C'est aussi un lieu de convivialité et de mixité sociale, qui propose un accompagnement global et différents ateliers (jardinage, cuisine, bien-être...) permettant à chacun d'être acteur au sein de l'épicerie aux côtés de l'équipe de bénévoles et salariés.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTIONS

🕒 2020 a été marquée par la crise sanitaire, ses impacts sociaux et l'apparition de nouveaux besoins alimentaires, donnant naissance à d'autres initiatives portées par des acteurs dont l'aide alimentaire n'était pas le cœur de métier. La ville a favorisé les coopérations, les mutualisations pour rendre possibles ces actions en direction de nouveaux publics : familles en chômage partiel ou en perte d'emploi, jeunes, étudiants...

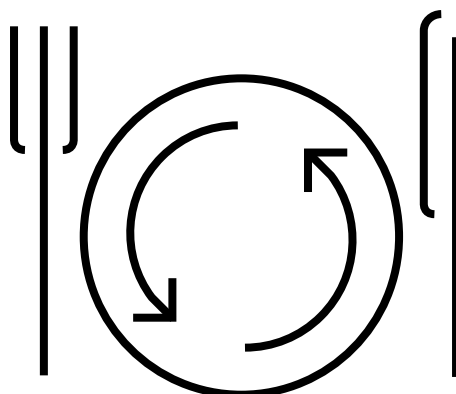
INDICATEURS

EN 2020, **246 881** REPAS DÉLIVRÉS PAR LES RESTOS DU CŒUR ET LE SECOURS POPULAIRE

121 454 REPAS FINANCÉS PAR LE CCAS

PERSPECTIVES 2022

> Mise à l'étude d'un Plan Alimentation Durable qui prendra en compte l'enjeu de réduire la précarité alimentaire à Nanterre.



ZOOM SUR

L'épicerie sociale et solidaire

3

ACCOMPAGNER LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES

CONTEXTE

La ville travaille depuis de nombreuses années sur l'égalité entre les sexes en menant notamment différentes actions : **soutien aux associations de lutte contre les violences faites aux femmes** (CIDFF, AFED, ADAVIP, femmes solidaires...), actions de sensibilisation sur l'égalité entre les femmes et les hommes.

Perspectives majeures du mandat :

- Création et ouverture de la « Maison des Femmes » : lieu central pour accueillir, accompagner et orienter les femmes victimes de violences, mais aussi lieu en faveur de l'émancipation de l'ensemble des Nanterriennes, cet équipement permettra de réelles avancées en faveur de l'égalité femmes/hommes sur le territoire.
- Pour le personnel communal, réalisation d'un plan d'action triennal d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

INDICATEURS

MAISON DES FEMMES :

- 1 RÉUNION PUBLIQUE EN MARS 2021 POUR CONCERTE LES HABITANTS ET PARTENAIRES SUR LE PROJET DE MAISON DES FEMMES.
- 4 GROUPES DE TRAVAIL DE SEPTEMBRE À NOVEMBRE 2021 RASSEMBLANT L'ENSEMBLE DES PROFESSIONNELS INSTITUTIONNELS ET ASSOCIATIFS POUR CONSTRUIRE LA FUTURE PROGRAMMATION DE CETTE MAISON DES FEMMES.
- DES RENCONTRES RÉGULIÈRES AVEC L'HÔPITAL DE NANTERRE, LE CIDFF ET L'AFED POUR CONSTRUIRE UN PROJET PORTÉ COLLECTIVEMENT.

PERSPECTIVES 2022

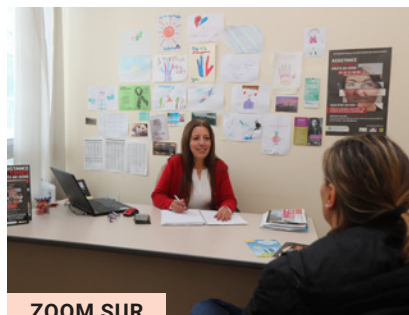
- > Ouverture de la Maison des femmes pour le premier semestre 2022, dans l'ancienne mairie de quartier des Terrasses.
- > Lancement du plan égalité au sein de la collectivité. Il vise à mettre en valeur et développer l'ensemble des actions portées par la ville en matière d'égalité femmes/hommes sur le territoire de Nanterre.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTIONS

- Convention entre le CCAS et une société de taxis qui permet au commissariat de proposer aux femmes victimes, lors de plaintes, un mode de transport pour se rendre à l'UMJ (unité médico-judiciaire) de Garches, démarche indispensable pour constater les blessures physiques et psychologiques. Au vu de l'éloignement de l'hôpital de Garches, l'objectif est de limiter le renoncement à cette démarche, pourtant nécessaire pour faire valoir les violences subies devant les tribunaux.
- Lancement du projet de la Maison des femmes, en tant que lieu ressource sur la ville, destiné à réunir dans un même espace différents types de soutien ou de propositions propices à la protection et à l'épanouissement des femmes.
- Des sensibilisations des services d'accueil sont prévues afin de professionnaliser l'accompagnement fait aux femmes victimes de violences conjugales.
- La réalisation au sein de la ville d'un plan pluriannuel relatif à l'égalité professionnelle proposant des actions concrètes autour de 4 axes :
 - traiter les écarts de rémunération au sein de la collectivité entre les femmes et les hommes ;
 - garantir l'égal accès des femmes et des hommes à l'ensemble des postes et emplois de la collectivité ;
 - favoriser l'articulation entre la vie professionnelle et familiale ;
 - prévenir et traiter les discriminations, les actes de violences, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes au sein de la collectivité.

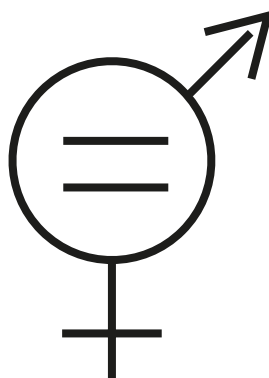


ZOOM SUR

La prise en charge des victimes de violences

#nanterrefeministe

Les victimes de violences qui se présentent au commissariat sont accompagnées par une assistante sociale et une psychologue. Pour les situations urgentes et complexes, elles peuvent être directement prises en charge par la brigade locale de protection des familles (BLPF), unité spécialisée.



4

RÉDUIRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

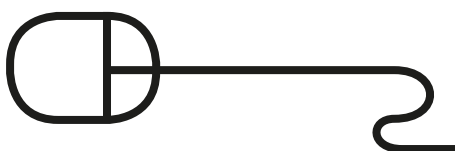
CONTEXTE

Dans un contexte de **dématérialisation des démarches administratives**, une frange non négligeable de la population qui ne maîtrise pas l'usage du numérique se trouve en difficulté. Cela s'est traduit par une augmentation très significative des demandes d'accompagnement auprès d'associations locales, des centres sociaux, des travailleurs sociaux du CCAS, à l'hôtel de ville, mairies de quartiers ou encore un usage accru du parc informatique de la médiathèque.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Le numérique constitue aujourd'hui une part importante dans la socialisation des Nanterriens et Nanterriennes notamment avec des événements uniquement consultables sur les réseaux sociaux ou internet, l'accès à l'emploi...



ACTIONS

Le CCAS a mis en place deux outils opérationnels facilitant l'accès au numérique :

- Le coffre-fort numérique permet aux personnes vulnérables (jeunes, seniors, personnes en situation de handicap ou vivant dans un habitat précaire) d'avoir un lieu sécurisé pour stocker leurs documents administratifs. Les professionnels peuvent y accéder via un compte Reconnect de manière sécurisée et conforme au RGPD.
- Le « pass numérique », composé de 10 chèques d'une valeur de 10 € permet le financement d'ateliers de formation au numérique répondant ainsi à une diversité de besoins et de publics.

5

ACCOMPAGNER LES SENIORS, UN ENJEU FORT DE LIEN SOCIAL

CONTEXTE

Au dernier recensement, les 60 ans et plus représentaient 15 % (contre 13 % en 1999) de la population nanterrienne. Parallèlement à cela, la part des seniors très âgés progresse elle aussi : les 80 ans et plus représentent désormais 3 % de la population (contre 1,8 % en 1999).

OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Les problématiques qui concernent les seniors sont très diverses et touchent tant aux **conditions de vie** matérielles (près de 20 % des seniors vivent sous le seuil de pauvreté) qu'aux **enjeux liés au vieillissement** en lui-même (perte d'autonomie, isolement, etc.).

ACTIONS

- Le service du maintien à domicile propose une aide au ménage, la livraison de repas, des accompagnements et de menus travaux. Ces prestations ont particulièrement été mobilisées pendant la crise sanitaire voyant doubler notamment le nombre de repas portés à domicile, en raison en partie de la fermeture des restaurants seniors.
- De nouvelles formes d'intervention ont été mises en place pour garder le lien avec les seniors pendant la crise sanitaire, dans une démarche d'« aller-vers » :
 - mise en place de 2 plateformes téléphoniques et d'une messagerie ;
 - partenariat avec la Croix Rouge pour la livraison de courses ;
 - veille sociale et sanitaire en direction du listing des personnes ;
 - coordination et le soutien aux acteurs du champ de la solidarité ;
 - soutien à la vaccination des seniors.

INDICATEURS

14 835 SENIORS DE 60 ANS ET PLUS À NANTERRE (RECENSEMENT 2017).

586 BÉNÉFICIAIRES DU MAINTIEN À DOMICILE.

317 SUIVIS PAR LE CLIC.

1 221 ADHÉRENTS AU CLUB DES SENIORS.

2 892 PARTICIPATIONS AUX ANIMATIONS ET FESTIVITÉS.



ZOOM SUR

Le centre local d'information et de coordination (CLIC) :

guichet d'accueil, d'information et de coordination de l'action locale en direction des personnes âgées.



INCLURE LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

CONTEXTE

Signé en 2003, la **charte Ville Handicap** permet à la ville et à ses partenaires de développer de nombreuses **actions autour de l'accessibilité et de l'inclusion.**

Elle se structure autour de 6 axes :

- favoriser le maintien et l'accès dans le logement ;
- favoriser la participation aux activités sportives culturelles et de loisirs ;
- faciliter l'accès à l'emploi (des taux de recrutement au sein de la municipalité supérieurs au taux légal (6 %) : 7,79 % pour la ville, 6,74 % pour le CCAS ;

- permettre un accès aux droits/ information et soutien aux aidants ;
- organiser des actions de sensibilisation pour changer le regard sur le handicap ;
- former les équipes de la petite enfance et des personnels d'accueil.

OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTIONS

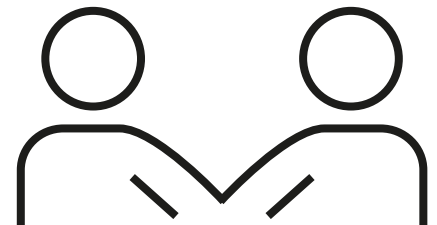
- ⦿ Depuis 2016, le groupe « Intermédi'Air » permet à des parents et enfants de se retrouver afin de discuter de ces sujets une fois par trimestre.
- ⦿ L'accès des publics en situation de mobilité réduite ou souffrant de troubles du spectre de l'autisme à toutes les activités du quotidien est très important. Grâce à « Ensemble au cinéma » qui adapte les projections et « Vie dans la Ville » qui met à disposition des accompagnateurs, ces publics peuvent s'inscrire à certaines activités culturelles, sportives ou autres.



ZOOM SUR

La même passion du sport

Au quotidien certaines actions permettent de sensibiliser la population mais aussi de créer du lien. Par exemple avec « La même passion du sport » à destination des scolaires et du grand public, ou encore « Grandir ensemble » où chaque année six classes suivent un parcours sur la question du handicap moteur ou psychique.

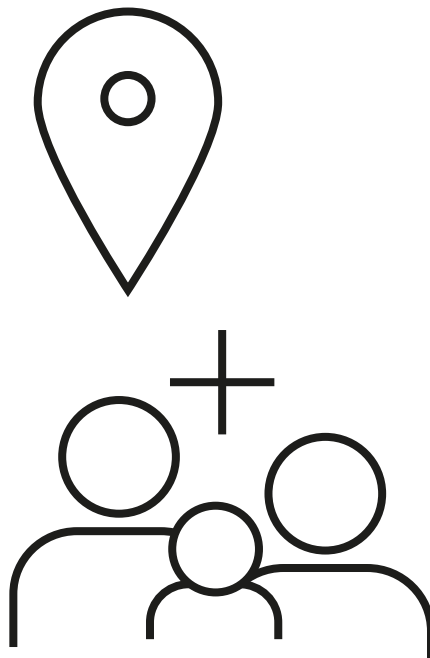


7

SOUTIEN À LA PARENTALITÉ POUR FAVORISER LA RÉUSSITE DES ENFANTS

CONTEXTE

Depuis plus de 30 ans, la ville de Nanterre a mis en place un service social scolaire municipal dans les écoles maternelles et primaires de la ville. **Les travailleurs sociaux interviennent au sein de l'école, en lien avec l'équipe pédagogique,** auprès des familles pour appuyer les parents dans leur rôle de premier éducateur. Ils apportent les soutiens nécessaires aux besoins de l'enfant et de ses parents d'un point de vue matériel, psychologique, accompagnement à la scolarité et à la fonction parentale notamment au travers d'actions collectives.



ZOOM SUR

Un séjour familles au centre
de vacances de Hautefeuille

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTIONS

- Les travailleurs sociaux assurent des permanences au sein de l'école, s'intègrent aux équipes éducatives, veillent à l'organisation des temps péri et extra scolaires des enfants en liaison avec les parents. Ils interviennent sur tous les temps de l'enfant – avant, pendant et après l'école – en partenariat avec les acteurs notamment du quartier, avec le souci de toujours valoriser les enfants.
- Développement du dispositif des moins de 3 ans avec les équipes de l'Éducation nationale dont l'objectif est de favoriser la socialisation du jeune enfant, les liens entre l'école et les parents, d'accompagner la séparation, et de permettre la découverte de structures de proximité par les parents (médiathèque, ludothèque...).
- Organisation de séjours familiaux, appelés « Nouveau souffle », pour les familles particulièrement éprouvées par la crise sanitaire et les confinements pour permettre aux enfants et aux parents de vivre ensemble un sas de décompression, de partager en famille des moments de plaisir et d'épanouissement et de restaurer si nécessaire les liens familiaux.



RELATIONS ET COOPÉRATIONS AVEC LE MONDE

CONTEXTE

Il s'agit d'apporter à l'échelon international un soutien accru pour **renforcer les capacités des pays en développement** et appuyer les plans nationaux visant à **atteindre les objectifs de développement durable**, notamment dans le cadre de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et de la coopération triangulaire.

La ville contribue, au titre de sa politique de coopération avec le monde, à travailler avec ses partenaires étrangers pour favoriser l'échange d'expériences et développer les compétences locales sur les territoires. Elle participe à différents réseaux d'acteurs, nationaux et internationaux, qui agissent pour la territorialisation des objectifs de développement durable. L'action internationale des collectivités locales constitue **un moyen pour agir localement et mondialement**.

C'est un échange de pairs à pairs, de territoires à territoires quels que soient les niveaux d'organisation et de décentralisation, sur des bases d'égalité et de réciprocité. C'est un vivier de réflexion, d'inspiration et de partage sur des actions locales à mener. Elle s'inscrit dans un processus d'**internationalisation des territoires**, avec la volonté d'**échanger**, de **s'entraider**, de rechercher ensemble des solutions pour répondre aux enjeux et aux besoins des populations.

Les ODD sont un code de référence commun aux autorités locales du monde entier. Ils contribuent à faciliter la définition d'enjeux et d'indicateurs pour conclure des accords de coopération, à dynamiser les partenariats, à fonder une approche commune pour nouer de nouveaux partenariats et faciliter les partages de solutions entre les collectivités.

OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTIONS

- ⊙ Un accord de coopération décentralisée avec la ville d'Aizaria (Palestine), depuis 2013. Cette collaboration très active s'articule autour de politiques publiques de la jeunesse, de la santé, de la culture, de sport et de citoyenneté.
- ⊙ Depuis 2020 se construit un projet de coopération entre Aizaria et Nanterre, autour des actions de prévention pour préserver la santé des jeunes. Il a reçu le soutien du ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères avec l'octroi d'un co-financement.
- ⊙ Une délégation de professionnels d'Aizaria a été accueillie à Nanterre en octobre 2021 pour apprécier le travail de l'Espace Santé Jeunes de Nanterre et de partenaires locaux (club de prévention, associations). Cet échange a permis d'enrichir le regard de nos partenaires palestiniens et de s'inspirer des pratiques locales pour imaginer des actions sur place.

PERSPECTIVES 2022

- > Deux missions, en Palestine et à Nanterre, seront organisées dans le courant de l'année 2022.
- > Une délégation de professionnels de Nanterre se rendra à Aizaria fin 2021/début 2022, pour mieux comprendre le contexte local et conduire une politique de prévention santé pour les jeunes.
- > Par la suite, il est envisagé de candidater à un nouveau projet dans le cadre de la coopération décentralisée auprès du ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, pour mettre en place un espace santé jeunes dans la collectivité palestinienne.



ZOOM SUR

La visite de la délégation palestinienne à Nanterre en octobre 2021



NANTERRE UNE POLITIQUE EN FAVEUR DE

LA PARTICIPATION

CITOYENNE

AUX ENJEUX DE

LA TRANSITION

ÉCOLOGIQUE

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



LE CONSEIL CITOYEN DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET LA BOURSE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

CONTEXTE

La création du conseil citoyen de la transition écologique (CCTE) a été adoptée au conseil municipal du 14 décembre 2020 et fait partie des 28 engagements de la municipalité en faveur de la transition écologique. Il s'agit d'une **instance de participation citoyenne** qui a plusieurs rôles :

- suivre les engagements de la municipalité en matière d'écologie, sur des sujets comme la lutte contre les pollutions, les énergies nouvelles, le développement du vélo, du bio dans les cantines, l'agriculture urbaine...
- participer aux avis officiels rendus par la ville sur les sujets relatifs à la transition écologique ;
- choisir les projets de la bourse de la transition écologique qui bénéficie d'un budget annuel de 100 000 € pour aider les projets menés par des associations, des entreprises... Ces projets participeront à la transformation d'une ville plus écologique, plus sobre et solidaire.

Le conseil est composé de **20 citoyens tirés au sort** : 10 parmi les volontaires inscrits via nanterre.fr, 10 autres sur les listes électorales. Participent également : 10 associations, 5 personnalités qualifiées, 4 élus représentant la majorité et l'opposition et 2 représentants du conseil municipal des jeunes. Les membres se réunissent 4 fois par an à l'Agora.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



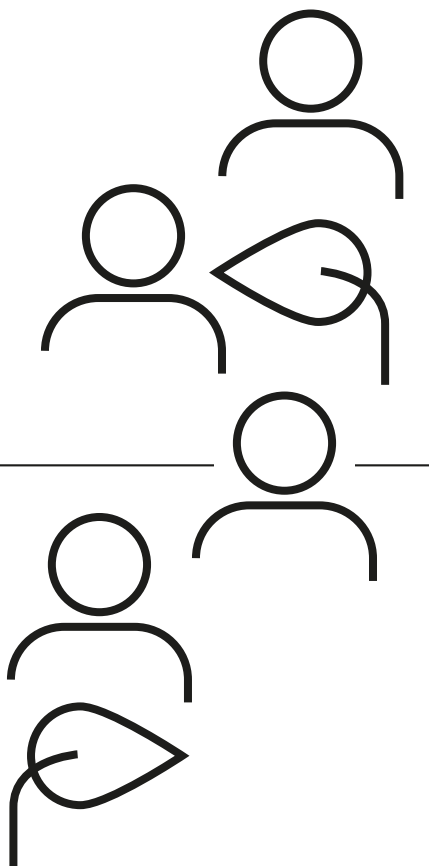
ACTIONS



- ⊙ 3 juillet 2021 : première séance du conseil citoyen de la transition écologique. Présentation du rôle de l'instance.
- ⊙ 9 octobre 2021 : seconde séance du CCTE sur le sujet de la lutte contre la canicule : présentation des résultats de l'étude sur les îlots de chaleur urbains, travail sur les fiches actions permettant de lutter contre le phénomène et identification des engagements municipaux.

PERSPECTIVES 2022

- > L'attribution des premières bourses de la transition écologique au cours du premier semestre 2022.



ZOOM SUR

La mise en place d'une bourse de la transition écologique pour :

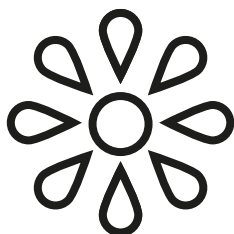
- accompagner et soutenir financièrement des porteurs de projets qui développent des solutions innovantes ou expérimentales en lien avec la transition écologique, la lutte contre le réchauffement climatique, les nouvelles formes de mobilités, l'économie circulaire, les projets alimentaires territoriaux ou l'inclusion ;
- fédérer une pluralité d'acteurs (associations, entreprises, habitants d'un quartier...).

2

L'ÉCOLOGIE, UNE APPROCHE LUDIQUE POUR TOUS

CONTEXTE

Chaque année, la ville organise des ateliers afin de sensibiliser les habitants, quelque soit leur âge, aux sujets de la transition écologique et leur permettre de découvrir le territoire.



INDICATEURS 2021

DURANT L'ÉTÉ 2020, **15** INTERVENTIONS ORGANISÉES AVEC LA PARTICIPATION DE **230** NANTERRIENS :

DÉCOUVERTE DES INSECTES, NOCTURNE CHAUVE-SOURIS, RALLYE NATURE, TEINTURES VÉGÉTALES, API-COSMÉTIQUE, LES ÉCOGESTES.

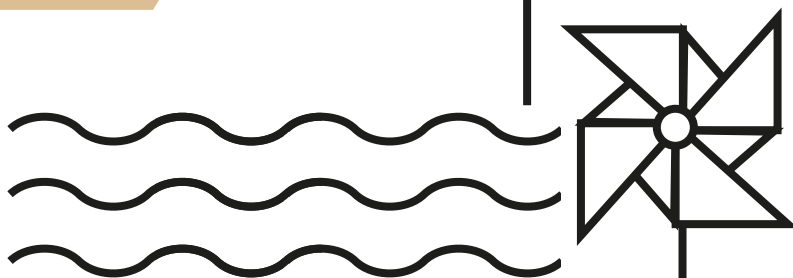
26 ANIMATIONS LORS DU FESTIVAL « LES AUTOMNALES ».

3 INTERVENTIONS DE FORMATION AU JARDINAGE ÉCOLOGIQUE ET AU PERMIS DE VÉGÉTALISER.

4 RENDEZ-VOUS POUR DES BALADES ET ATELIERS NATURE.

PERSPECTIVES 2022

- > La programmation du festival EcoZone au printemps 2022.
- > Le déploiement des balades et ateliers nature (29 rendez-vous en 2022)



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTIONS

- Le festival « Les Automnales de Nanterre » a été organisé en octobre 2021 avec les partenaires du territoire, afin de maintenir un rendez-vous valorisant la transition écologique dans le contexte de la crise sanitaire.
- Un nouvel accompagnement au jardinage écologique a été proposé à la rentrée scolaire aux écoles primaires et aux crèches.
- Un programme de formation au jardinage et au permis de végétaliser a été mis en place à destination du grand public.
- Les balades et ateliers nature sont déployés sur l'ensemble du territoire.



ZOOM SUR

La découverte des insectes au parc des Chênevres

3

FAVORISER LES PROJETS D'AGRICULTURE URBAINE

CONTEXTE

La ville soutient les projets associatifs d'agriculture urbaine depuis plusieurs années. En 2019, déjà, elle contribuait à l'implantation d'un potager de 300 m² sur le terrain de « Mon épicerie sociale et solidaire », permettant ainsi la fourniture de 8 % des légumes vendus.



INDICATEURS

30 JARDINS PARTAGÉS.

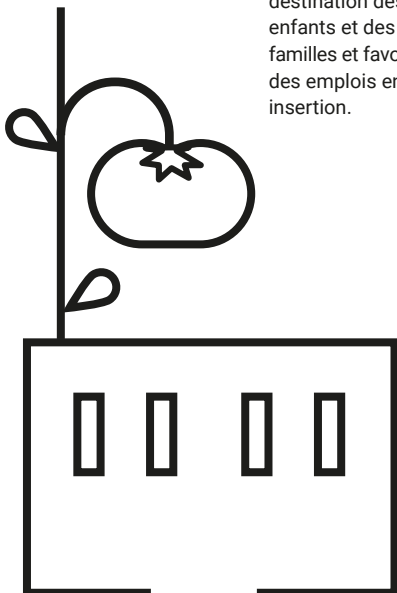
CRÉATION DE **5** JARDINS PARTAGÉS EN 2021.

86 POTAGERS ÉDUCATIFS DANS LES BÂTIMENTS LIÉS À L'ENFANCE.

7 VERGERS COMMUNAUX.

PERSPECTIVES 2022

- > Finalisation de l'installation des jardins partagés, lauréats des budgets participatifs de 2021.
- > Sélection du projet d'agriculture urbaine au 38 avenue de la République.
- > Réflexion autour d'un plan d'alimentation durable.
- > Implantation d'une ferme urbaine dans le quartier Parc Sud sur 2 parcelles, dès 2022, financée dans le cadre de l'appel à projet Quartier Fertile proposé par l'ANRU. La ferme produira des aromatiques, des fruits et légumes, aura vocation à proposer des activités à destination des enfants et des familles et favorisera des emplois en insertion.



ZOOM SUR

La création d'un jardin « thérapeutique » dans le square de la Brèche, basé sur un projet médico-social de l'association Altair dans le cadre des budgets participatifs saison 3 :

5 bacs de permaculture fabriqués de façon artisanale dans un atelier en Rhône-Alpes dans les Monts du Forez (certifié PEFC et Produit France Qualité), ainsi qu'un bac accessible aux personnes à mobilité réduite, en surélévation (70 cm pour le passage des sièges) ont été mis en place afin de fédérer les résidents à proximité autour d'un projet de jardinage.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTIONS

- Création d'un jardin partagé au 15 boulevard de la Seine.
- Lancement d'un appel à projet pour installer un agriculteur urbain sur le terrain du 38 avenue de la République.
- Soutien de la ville lors de la création du verger partagé des Glycines dans le quartier du Petit-Nanterre.
- Organisation des 48h de l'agriculture urbaine, un festival d'agriculture urbaine qui chaque printemps se propose de fédérer les amateurs et professionnels du secteur. Elles ont été créées en 2015 par l'association parisienne La SAUGE et se sont au fil des ans exportées dans plusieurs villes. Il s'agit d'un événement collaboratif, où toute association, entreprise, particulier, de toute ville de France et pays voisins, peut inscrire un événement sur la plateforme les48h.fr
- Diagnostic des initiatives nanterriennes en matière d'alimentation durable en lien avec le master NOURAD (NOUvelles Ruralités, Agricultures et Développement local) de l'université de Nanterre.
- Création de 4 jardins partagés grâce aux budgets participatifs de 2020.

4

LES BUDGETS PARTICIPATIFS, CONSTRUIRE NANTERRE ENSEMBLE

CONTEXTE

Depuis 2018, la ville de Nanterre s'est engagée au renouvellement des formes de participation citoyenne au travers d'un **budget participatif**. C'est une partie du budget de la ville destinée à financer des projets proposés par les habitants. L'enveloppe allouée est de **500 000 euros chaque année**, répartie à raison de 45 000 euros par quartier et 50 000 euros pour les projets toute ville.

Les budgets participatifs permettent aux acteurs de Nanterre de proposer des projets d'intérêt général en faveur du renforcement du vivre-ensemble, du lien social et de l'animation dans les quartiers. En 3 éditions, 138 projets ont été retenus pour être mis en œuvre sur l'ensemble du territoire de la Nanterre, ils sont aujourd'hui réalisés dans leur grande majorité.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTIONS



- 4 projets de jardins partagés ou potagers sont en cours de réalisation dans différents quartiers.
- 3 projets autour de la biodiversité et le développement de la végétalisation en ville.
- 5 projets autour de l'alimentation durable et solidaire, avec par exemple le projet de mettre en place une armoire et un réfrigérateur solidaire dans le quartier du Parc Sud ou des ateliers cuisines pour les enfants.
- Mise en place du projet « la république des jardiniers » pour un accompagnement au jardinage à destination du centre de loisirs Anatole-France.

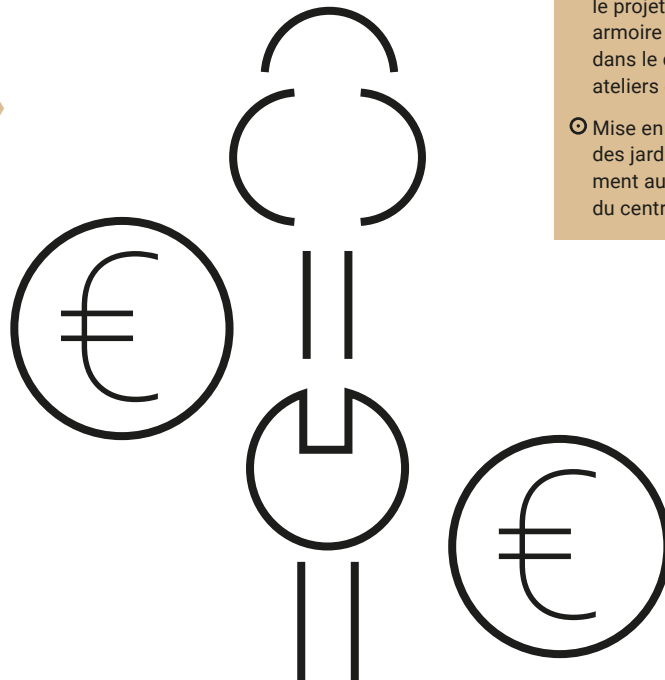
INDICATEURS

EN 2020, **116 PROJETS DÉPOSÉS** DANS LE CADRE DE LA 3^e SAISON DU BUDGET PARTICIPATIF.

48 PROJETS PLÉBISCITÉS PAR LES HABITANTS APRÈS UNE CAMPAGNE AYANT RECUEILLI PLUS DE 3 700 VOTES (+140% DE PARTICIPATION DEPUIS LA SAISON PRÉCÉDENTE).

PERSPECTIVES 2022

> Pour répondre aux enjeux de renouvellement des outils de participation citoyenne, le budget participatif lance une évaluation de son dispositif, dans une démarche impliquant les habitants et les porteurs de projets. La 4^e saison lancée au printemps 2022 prendra en compte des améliorations et des avis issus de cette évaluation afin de rendre ce projet plus proche et plus connu des habitants et de leur projet.

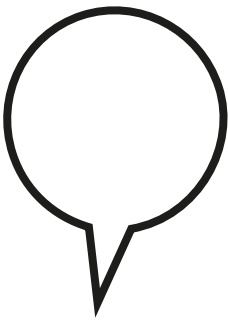


5 LANCEMENT DE L'AGORA, FABRIQUE DES FUTURS

CONTEXTE

L'Agora, maison des initiatives citoyennes, s'est transformée pour devenir une fabrique des futurs dédiée aux défis écologiques, citoyens et numériques.

Lieu d'innovation, accessible à tous, l'Agora fait peau neuve pour mieux accompagner les habitants dans les défis quotidiens des transitions vers des **pratiques plus responsables, écologiques et créatives** et vise à toucher plus largement les publics, notamment ceux aujourd'hui éloignés de ces sujets.

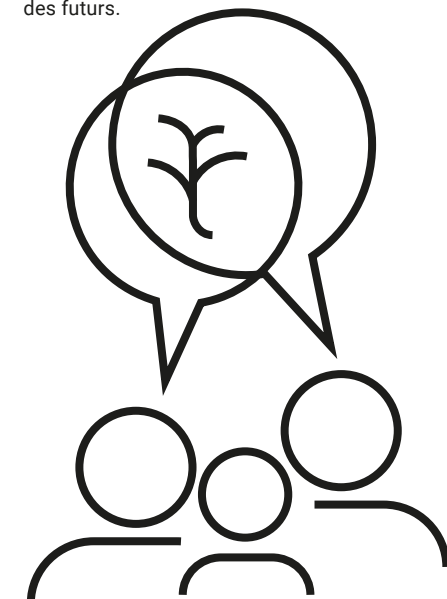


PERSPECTIVES 2022

> Des actions à destination de tous les publics, en lien avec les acteurs du territoire.

> Le lancement d'une 4^e saison du budget participatif.

> Des événements et des projets co-construits avec les habitants marqueront la nouvelle fabrique des futurs.



L'Agora a pour mission d'**aider les citoyens à agir** pour :

- renouveler nos façons de consommer, d'habiter, de travailler, de vivre ensemble ;
- rendre notre démocratie toujours plus transparente, participative et collaborative ;
- rendre nos usages numériques plus créatifs, critiques et responsables.

Comment ?

- Par une approche renouvelée autour de rencontres, de débats, d'ateliers, de projets, d'expérimentations et de jeux.
- Avec l'ensemble des acteurs de la participation citoyenne à Nanterre : associations, habitants, collectifs...
- Avec la webradio citoyenne, Radio Agora.
- Avec l'animation de la plateforme [Participez.nanterre.fr](https://participez.nanterre.fr) et le budget participatif.

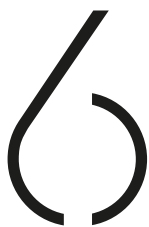
OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ZOOM SUR

L'escape game à l'Agora en juin 2021

L'Agora a proposé au premier trimestre 2021 un programme dédié aux transitions écologiques pour faire comprendre et découvrir le biomimétisme, le recyclage créatif et la sobriété technologique. Au programme : expositions, ateliers du Lab pour fabriquer des jardinières, ateliers Fresque du climat, ateliers des futurs pour imaginer la ville de demain, événements pour les enfants et les parents un samedi par mois à l'Agora, escape game pendant les vacances scolaires... Cette programmation est réalisée avec les acteurs associatifs et accueille les initiatives citoyennes.



RETOUR SUR LES PERMIS DE VÉGÉTALISER

CONTEXTE

La volonté d'instaurer des permis de végétaliser à Nanterre s'inscrit dans le programme municipal du nouveau mandat 2020-2026. Elle vient poursuivre une démarche instaurée depuis 1979 d'accompagnement au jardinage avec la mise en place de jardins ouvriers, de jardins pédagogiques et de jardins partagés. Cette démarche vient également conforter un souhait des habitants de **végétaliser l'espace public**, exprimé lors des budgets participatifs.

Ce dispositif a pour but de laisser **plus de place à la nature en ville** en invitant les citoyens à investir l'espace public pour y planter des végétaux. Il permet à chacun d'embellir et d'entretenir son espace de vie proche, en faisant des propositions de plantations sur les lieux de son choix, tout en respectant le bon usage de la rue.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTIONS

- 🕒 Pour fédérer une communauté des lauréats, un espace dédié a été créé sur la plateforme « Participez-Nanterre.fr », afin de communiquer sur le dispositif et créer du lien entre les membres.



ZOOM SUR

Un pied d'arbre végétalisé dans le cadre du permis de végétaliser

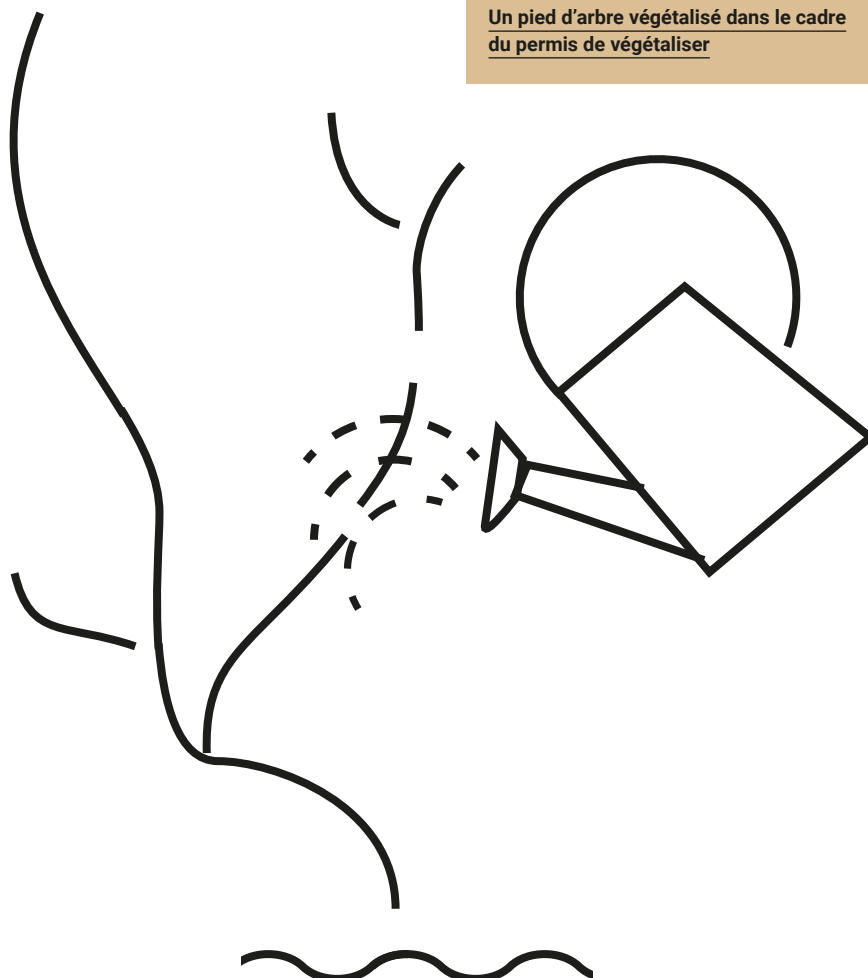
INDICATEURS

8 PERMIS CRÉÉS EN 2021
(1 EN 2020).

78 M² DE VÉGÉTALISATION
(EN CUMULÉ 2020 ET 2021).

PERSPECTIVES 2022

- > Lancement de la saison 2 (inscription jusqu'au 1^{er} février 2022).
- > Élargissement du dispositif au débitumage des trottoirs.
- > Valorisation du dispositif par les lauréats lors du prochain festival EcoZone.





LES CENTRES DE VACANCES SE METTENT AU TOURISME VERT

CONTEXTE

Chaque année, plus de **2 500 enfants et jeunes Nanterriens et Nanterriennes partent en séjour** en centre de vacances. L'ensemble des équipes éducatives et techniques qui entourent ces séjours sont fortement mobilisées autour du tourisme vert. **Le développement durable est au cœur des activités** proposées :

- à La Bourboule, une source d'eau potable a été acquise, le point de captation sécurisé permettant aux enfants de découvrir le cycle de l'eau ;
- à Saint-Hilaire-de-Riez, réintroduction de la mésange (en partenariat avec la LPO)

- pour combattre la chenille processionnaire ;
- plantation de prairie fleurie à proximité du potager pour favoriser le développement des pollinisateurs ;
- une alimentation vertueuse : 60 % des produits labellisés et produits localement ;
- des pratiques de nettoyage vertueuses : 65 % des produits d'entretien éco-certifiés ;
- des déplacements mieux gérés grâce à l'achat d'une flotte de 100 vélos et ainsi éviter les déplacements courts en car ;
- un éclairage alimenté en solaire à Saint-Hilaire-de-Riez.

INDICATEURS

FLOTTE DE **100** VÉLOS
À SAINT-HILAIRE-DE-RIEZ.

194 980*
REPAS SERVIS À L'ANNÉE.

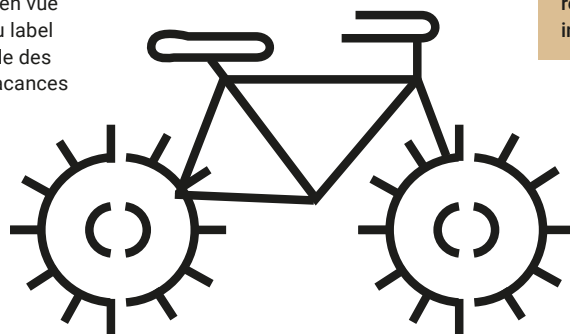
77* SÉJOURS PAR AN.

PLUS DE **2 500*** ENFANTS
ET JEUNES PARTENT CHAQUE ANNÉE.

*hors COVID

PERSPECTIVES 2022

- > Expérimentation du système de nettoyage à l'eau ozonée pour le lavage du linge et le ménage : réduit drastiquement l'utilisation de produits d'entretien et par conséquent la consommation d'eau. Cela permet aussi une baisse de la durée des cycles de lavage et de la température (-10 à 30 degrés), ce qui engendre une économie d'énergie.
- > Extension progressive (si expérience satisfaisante) du système à tous les centres de vacances.
- > Continuité sur la préparation des dossiers de labélisation « Clef verte » en vue l'obtention du label sur l'ensemble des centres de vacances municipaux.
- > Obtention du label LPO sur l'ensemble des centres de vacances.



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTIONS

- ⊙ 4/5^e des centres de vacances atteignent plus de 90 % de produits d'entretiens éco-certifiés en 2021.
- ⊙ Achat d'un déshydratateur visant à réduire les déchets alimentaires de 70 à 90 % de leur volume suivant leur taux d'humidité. Le produit transformé, sec, a les propriétés d'un engrais organique de qualité (30 kg de déchets = 3 kg d'engrais).
- ⊙ Installation de tables de tri sélectif dans les réfectoires.
- ⊙ Obtention du label Refuge LPO sur 3/5 des centres de vacances.
- ⊙ Les centres de Garchy, Hautefeuille et Saint-Hilaire ont reçu le label Clef verte fin 2021.



ZOOM SUR

Les audits en vue de l'obtention du label « Clef verte », pour l'ensemble des centres de vacances municipaux

Il s'agit d'un label de tourisme durable international pour les hébergements touristiques et restaurants. Premiers retours très positifs : 77,5% de critères impératifs seraient atteints.



LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CŒUR DES ACTIONS DU PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE (PRE)

CONTEXTE

Le Programme de Réussite Éducative (PRE) a été créé en 2005 et placé sous l'égide du ministère délégué à la Ville via l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé).

Dispositif local et localisé, il a pour but la **prise en charge individualisée d'enfants (et jeunes de 2 à 16 ans) en « fragilité »**, repérés la plupart du temps en milieu scolaire sur la base de critères multiples (état de santé physique, développement psychique et psychologique, contexte familial, facteurs socio-économiques et environnementaux).

Le dispositif repose sur une approche globale des difficultés rencontrées par les enfants ainsi qu'une double volonté de placer la famille au centre de l'action et amener les différents acteurs du champ éducatif à coopérer. Le PRE de Nanterre, à travers différentes actions, accompagne les familles et les jeunes avec pour objectif de les aider à développer leurs perspectives de vie. Il est **positionné sur différents quartiers** et parfois même sur tout le territoire nanterrien pour deux de ses actions. Il s'entoure de nombreux partenaires internes à la mairie ou externes, souvent positionnées dans la ville.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTIONS

- Passeport pour la 6^e : accompagnement individuel et collectif durant les vacances scolaires afin de développer sa sociabilité et son rapport au collège.
- Passerelle vers la réussite.
- ACTE : Accompagnement des Collégiens Temporairement Exclus.
- ADEECOL : Apprendre à Devenir Élève à l'École (travail sur les compétences psychosociales).
- Actions avec le service social scolaire municipal :
 - dispositif des moins de 3 ans ;
 - AFEV : accompagnement à la scolarité et ouverture culturelle ;
 - ADEECOL et repérage du Passeport pour la 6^e.
- Dispositif d'accès aux soins psychologiques : ateliers thérapeutiques, artistiques et pédagogiques ; points écoute jeunes.

INDICATEURS

EN 2020, MALGRÉ LA CRISE SANITAIRE, **318** JEUNES ONT PU ÊTRE ACCOMPAGNÉS PAR LE PRE.

PERSPECTIVES 2022

- > Améliorer les articulations internes (CCAS, jeunesse et petite enfance) et développer la complémentarité avec l'Éducation nationale (décrochage...).
- > Mieux répondre aux besoins accentués par la crise sanitaire : soutien socio-psychologique, médiation interculturelle, lutte contre la fracture numérique...
- > Améliorer les réponses :
 - ACTE : réflexion partenariale sur le dispositif : format, public, partenariat, modalités d'accompagnement des accompagnements ;
 - ADEECOL : projet éducatif, pédagogique et bilatéral ;
 - développer et valoriser l'accompagnement de la fonction parentale ;
 - interagir avec la démarche de la Cité éducative du Parc.



ZOOM SUR

Le projet sur les « visages du quartier », dans le cadre du Passeport pour la 6^e dans le quartier Université (année scolaire 2020-21)

Il a été construit entre la référente de parcours du PRE, l'animatrice de l'espace jeunesse, un animateur socio-culturel du centre social la Traverse et l'association Le PréO. Les jeunes ont réalisé un micro-trottoir et des photos pour mettre en valeur les habitants et recueillir leur avis sur leur quartier en mutation. Ce travail a été restitué lors d'une soirée à l'espace jeunesse où étaient conviés tous les intervenants.



MAIRIE DE NANTERRE
DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT